Le cimetière mérovingien de Saine Fontaine à Bulles (Oise)

Etude des 155 premières sépultures

par Yves et René Legoux

I - INTRODUCTION

L'étude que nous présentons est le résultat de fouilles archéologiques menées à Bulles par une petite équipe locale, depuis 1963. Sans vouloir énumérer toutes les personnes qui ont participé à ces recherches, nous remercions tout spécialement : MM. Descampeaux Lucien et Hanquez Marcel, cultivateurs exploitant les terrains où sont pratiqués les fouilles ; M. Lenglet Gérard, notre fidèle collaborateur depuis les origines ; M. Lenglet Marcel, propriétaire du local qui abrite le mobilier des fouilles, aménagé par lui-même avec soin dans un petit châlet des Sources de Saine Fontaine. Les fouilles furent autorisées par le Ministère des Affaires Culturelles sous la surveillance successive de MM. Will, Pietri et Desbordes. Les archives que nous constituons sont déposés à la Mairie de Bulles et à la Société Archéologique de Clermont. Le site a été découvert en Novembre 1963. Nous faisons ici la synthèse de nos recherches de 1963 à 1971, soit une étude de 155 sépultures, portant sur la répartition et l'orientation de ces sépultures, les coutumes funéraires et le mobilier découvert.

II - SITE ET SITUATION

1. Géographie.

Bulles est une commune de 700 habitants située au Nord de Paris (70 km) entre Clermont-de-l'Oise et Beauvais (Oise). Les coordonnés géographiques du site, relevées sur la carte I.G.N. au 1/25 000 sont les suivantes : Bulles - Canton de Clermont (Carte Clermont 1-2). Lieu-dit : Saine Fontaine (x : 597,95 Y : 196,55). Altitude : 100 à 105 m. Relevé cadastral : Bulles - Section AB (au 1/2000) 1954. Parcelles 55-56-31 (et 30).

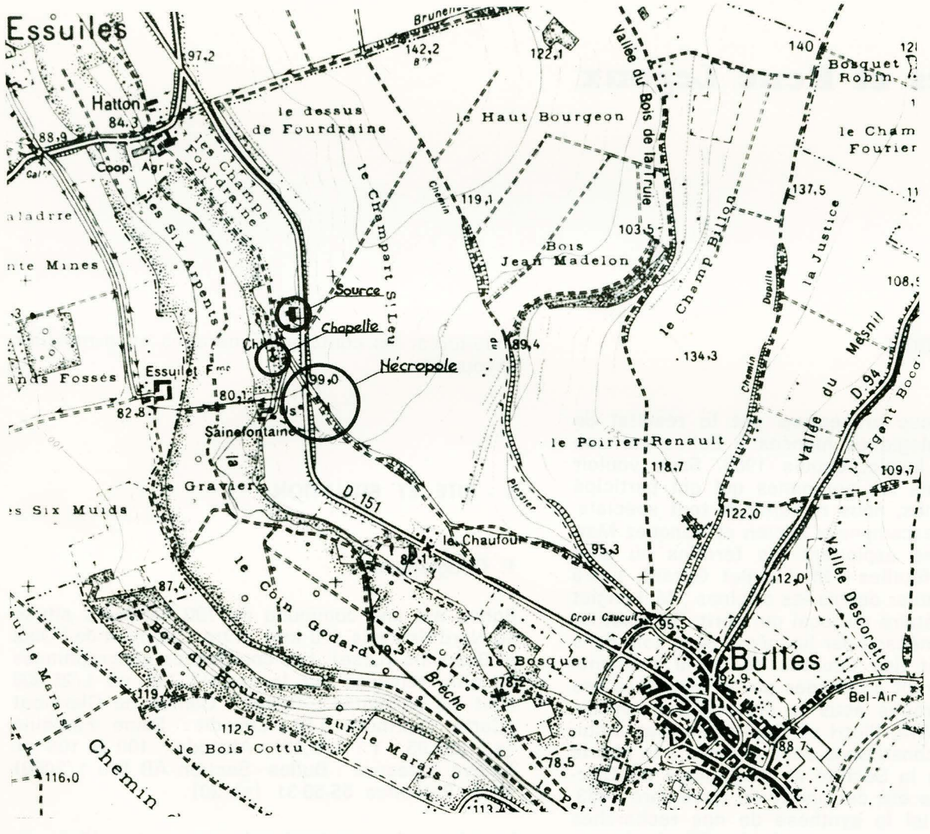
La nécropole est implantée sur une colline, en pente vers l'ouest, traversée par le chemin de

Fourdraine qui menait à un village disparu au 19e siècle. Il est bordé à l'ouest par la route CD 151 de Grandvilliers à Clermont (19e siècle). Un talus borde à l'est la parcelle 31, mais la nécropole s'étend au-delà vers l'est. Le village de Bulles est au sud. A l'ouest se situent la source et la chapelle de Sainte-Fontaine et tout auprès, la Brèche, affluent de l'Oise, qui coule dans une vallée profonde.

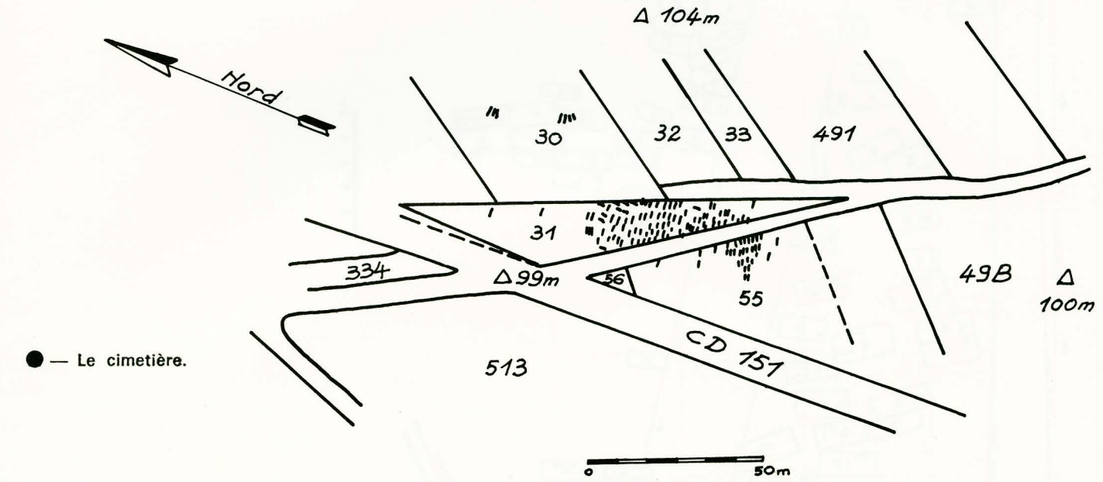
2. Historique.

Bulles est une des localités les plus anciennes de la région ; le village est probablement d'origine gallo-romaine. La préhistoire est attestée par des silex taillés et polis, de la période mésolithique principalement, retrouvés sur le plateau près du site. Des tuiles romaines, quelques poteries et monnaies ont été découvertes autour du village actuel ainsi que des sarcophages aux Luisets (Nord de Bulles).

En dehors de la nécropole actuellement étudiée, un autre cimetière mérovingien a été fouillé vers 1885 dans les terrains de M. Caron, au hameau de Monceaux, à 1 km au sud de Bulles. Il comportait environ 500 tombes (Réf. 7) ; on doit penser que Bulles était une agglomération importante à cette époque. Vers 696, sous Childebert III, Constantin, évêque de Beauvais et originaire de Bulles, donna ses terres à l'abbaye St-Lucien de Beauvais. Une voie antique passe à 2,4 km au nord de Bulles, soit à 700 m environ du site de Saine-Fontaine (autrefois Sainte-Fontaine sur carte Cassini). Une autre voie irrégulière serait romaine tardive et relie Beauvais à Bulles. Un tertre, surmonté d'une croix, a été élevé à une date inconnue. Au Moyen-Age, une charte de 1181 créa une commune libre ; au 14e siècle, la ville avait acquis une grande renommée pour ses fameuses toiles de lin, commercialisées sur tout le marché européen. De nos jours, c'est un village agricole qui présente les vestiges d'une abbaye tout près du tertre, et possède une église du 16e siècle.



● — Localisation du cimetière mérovingien de Saine-Fontaine.



● — Le cimetière.

3. Découverte du site.

Le lundi 18 Novembre 1963, M. Lucien Descampeaux en labourant son champ au lieu dit Saine Fontaine (parcelle 55) soulève avec le soc de la charrue le couvercle d'un sarcophage. Ce terrain triangulaire est à 1800 m environ de Bulles. Cette découverte fortuite fut le point de départ des fouilles, organisées par le Dr Legoux, membre de la Société Archéologique de Clermont, avec les autorisations nécessaires du Ministère des Affaires Culturelles.

Le terrain crayeux (le « cran » des paysans picards) est assez uniforme. Il est recouvert d'une légère couche cultivable d'humus de 10 à 20 cm d'épaisseur. On y trouve de nombreux rognons de silex de formes variées, des oursins fossiles, ainsi que des noyaux de marcassite et quelques minuscules coquillages fossiles. L'étude des photographies aériennes établies par l'I.G.N. (Réf. 8) nous révèle l'existence d'habitats d'époques diverses.

On relève :

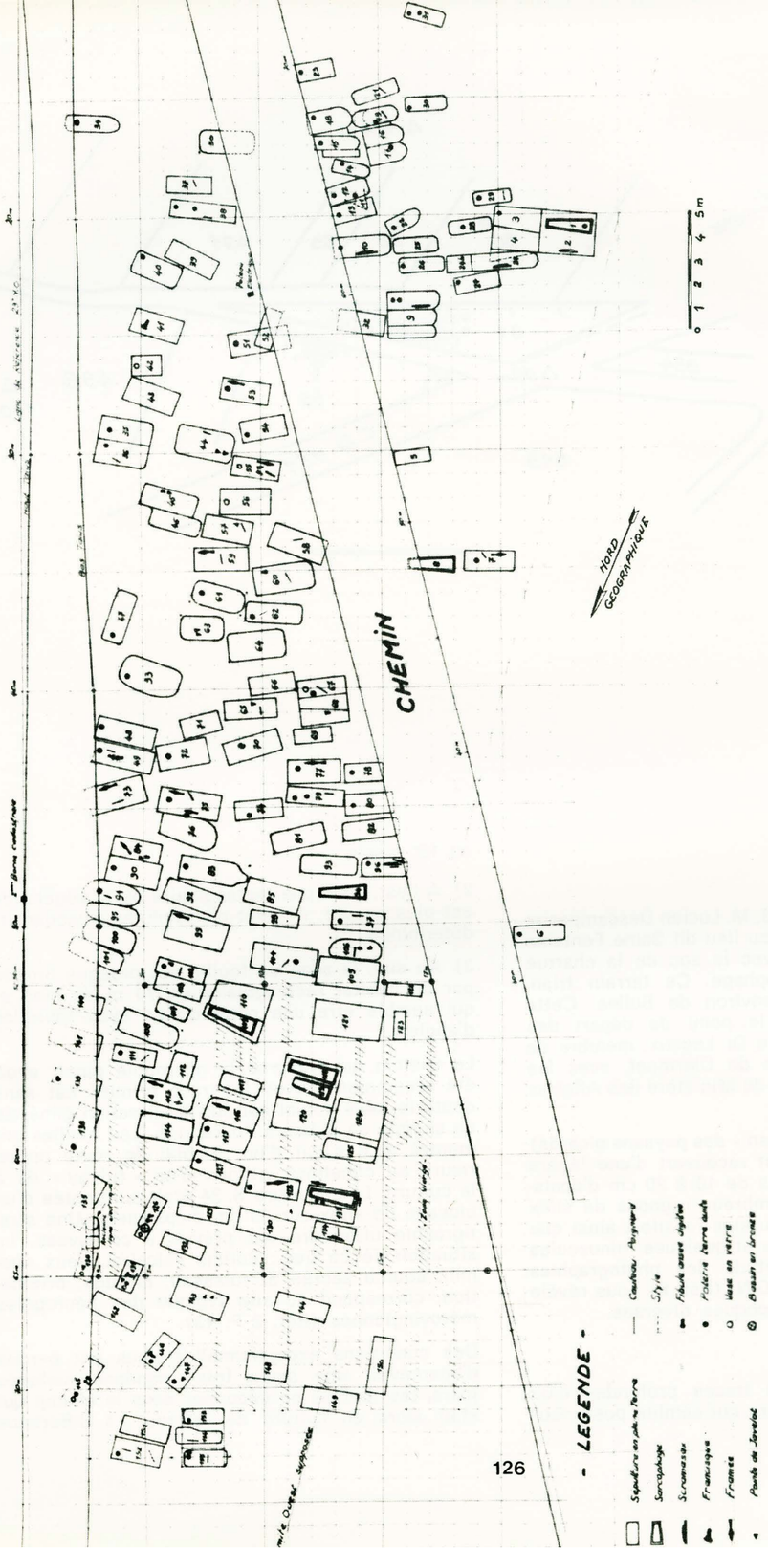
1) Un peu au nord, les traces profondes d'un ancien habitat rectangulaire qui semble postérieur au 15e siècle ;

2) A l'est, une zone rectangulaire où la végétation est plus pauvre, il s'agit d'un habitat d'époque indéterminée ;

3) Au sud, la zone de fouille est presque limitée par un habitat rectangulaire de 70 m de long et qui semble être une construction avec tourelles d'angles.

Le chemin qui traverse la nécropole parait avoir été récemment dévié. Le tracé primitif est sans doute le talus actuel qui suit la direction générale du chemin de Bulles à Fourdraine. Les fouilles ont montré qu'il s'agit d'un remblai de route postérieure au cimetière, et non d'un « rideau » dû à la culture. La sépulture S. 34 était surmontée d'un blocage de silex sur 35 cm d'épaisseur. Une stratigraphie ultérieure est prévue à ce niveau. La situation de ce lieu : colline calcaire, vieux chemin, source sacrée et ruisseau, altitude, orientation, correspond au site typique des nécropoles mérovingiennes (Réf. 2 P. 13).

Des conditions exceptionnelles nous ont permis d'apercevoir une seule fois, pendant quelques jours, les tombes se découper dans le champ qui était alors en culture de luzerne. La différence



d'absorption de l'humidité des zones vierges et des zones de terre remuée a provoqué un retard de croissance momentané des cultures dans les zones de sépultures. Ce phénomène était visible du haut du talus de la parcelle 30 et nous a permis à l'époque de constater que des sépultures existaient bien dans la parcelle 31.

Tous les relevés topographiques (emplacement, orientation de chaque sépulture) ont été effectués par triangulation à partir de repères fixes sur le terrain. Le mobilier métallique ferreux a été systématiquement radiographié pour la recherche de damasquinures éventuelles ou de formes cachées par les excroissances provoquées par la rouille. Chaque sépulture est décrite en détail dans les rapports annuels conservés aux archives et répertoriée S 1 - S 2, etc . . .

Une datation par le C14 a été faite par le laboratoire du Radiocarbone du C E A et du CNRS Centre de Gif-sur-Yvette (91) sur quelques fragments de bois calciné (S.7). Cette étude de la radioactivité n'a pas apporté de précisions suffisantes pour notre travail. En effet, le degré d'erreur possible est de 120 ans et les infiltrations d'humus superficiel faussent également considérablement la mesure.

III - LA NECROPOLE

1. Généralités.

Il est actuellement difficile de donner l'importance exacte de ce cimetière. L'ensemble fouillé et les sépultures isolées, trouvées incidemment au moment des labours, délimitent une zone à l'intérieur de laquelle on peut estimer que se trouvent environ 500 sépultures. Sur les 155 fosses étudiées on peut déjà noter :

— la rareté des sarcophages : 10 seulement ; quelques fosses sont multiples, doubles ou triples, mais la plupart des sépultures sont simples, parfois presque accolées et séparées par un étroit muret de sol vierge. Une sépulture (S.83) possédait une excavation anthropoforme pour loger la tête. Nous avons en outre découvert quelques grandes fosses évoquant des charniers ou résultats de viols de plusieurs tombes ;

— l'orientation habituelle des sépultures est E-O (têtes à l'ouest) à l'exception d'une zone récemment découverte où nous rencontrons une dizaine de sépultures d'enfants, du début du 6e siècle, dont l'orientation est nord-sud (têtes au sud). Le squelette est rarement en position oblique dans la fosse (cas de S.68 et S.114) ;

— les convergences ne se rencontrent guère et le parallélisme est assez mal observé, on peut quand même noter certains groupements par rangées de 7 à 10 sépultures, sensiblement de même orientation ;

— la topographie du lieu correspond aux descriptions de M. Salin, tome 2, p. 13 : le cimetière est établi sur le versant sud-ouest d'une colline calcaire voisine du ruisseau de Saine Fontaine et il est traversé par un chemin antique. De plus, une source très proche actuellement exploitée en eau de boisson a fait l'objet d'un culte rattaché au vocable de la Vierge. La chapelle de Sainte Fontaine et la source sont à 200 et 300 m de la nécropole. La convergence des chemins est assez surprenante et suppose l'existence d'un village proche. Le même type de carrefour existe à Monceaux.

Les sites mérovingiens de la région ont la même disposition sud-ouest : Monceaux - Bulles (Réf. 2, P. 14), Cuignières, Avrechy, Remecourt, St-Rémy-en-l'eau. De plus ils sont sensiblement à la même altitude de 100 m, les sites étant soit près de la Brèche, soit près de l'Arré, son affluent. Ces ruisseaux se jettent ensuite dans l'Oise.

La disposition générale de la nécropole ne peut encore être établie. Actuellement l'utilisation du cimetière parait avoir eu lieu au 7e siècle vers le sud et l'ouest et au 6e siècle vers le nord. Mais les découvertes fortuites à l'est nous remettent en présence de nouvelles sépultures du 7e siècle.

2. Les ossements.

Leur étude est délicate et d'un intérêt scientifique très relatif, étant donné le peu de squelettes retrouvés en bon état. Nous avons peu d'observations pathologiques, mises à part la présence de caries dentaires et de rares ostéophytoses vertébrales. L'étude des bassins nous a permis de présumer le sexe des inhumés lorsque les ossements étaient en bon état de conservation. Sur 155 sépultures représentant 160 squelettes, nous avons pu dénombrer, avec toutes les réserves d'usage : 30 hommes, 13 femmes, 103 sujets indéterminés et 14 enfants, dont trois masculins, trois féminins et huit indéterminés. Le mauvais état des ossements ne nous a donc pas permis de reconnaitre facilement les sexes.

Les statistiques que nous avons pu effectuer sur les tailles des squelettes ou de leurs traces nous ont amené aux conclusions suivantes :

— Hommes : taille moyenne : 1,65 m
— Femmes : 1,56 m
— Indéterminés : 1,61 m
— Moyenne générale : 1,61 m

La taille minimale est de 1,42 m et la plus grande 1,85 m. La taille moyenne des indéterminés correspond à la moyenne hommes-femmes, ce qui présumerait leur partage à égalité entre les 2 sexes, ce qui semble logique.

Il est intéressant de comparer ces statures avec celles d'autres régions (1. Salin, tome 1, p. 259).

— Burgondes (Suisse Romande) :
Hommes : 1,673 m - Femmes : 1,544 m.

— Francs (Belgique) :
Hommes : 1,74 m - Femmes : 1,56 m

— Gipides (Huns, Avars) :
Hommes : 1,633 m - Femmes : 1,51 m

Nous n'avons retrouvé que peu de **crânes** en bon état. Le plus souvent, les sépultures ne nous livraient que des fragments de calotte cranienne. Ces crânes sont variés, brachycéphales ou dolichocéphales, sans pathologie évidente. L'étude des sutures nous a permis de situer l'âge moyen des adultes aux environs de 20-30ans, quelques sujets dépassant 50-60 ans. L'âge des enfants varie de 4 à 10 ans.

L'étude des crânes nous amène à préciser la position de certains d'entre eux, nettement séparés du corps. On retrouve les crânes déplacés latéralement (5 fois), un 2e crâne lors d'un réemploi de la fosse ou du sarcophage (2 fois). Les viols ou les réemplois, à moins que ce ne soit un trophée, nous font découvrir des crânes au pied de la fosse ou sur le corps du nouveau squelette en place. Dans la S.38 nous pensons retrouver une décapitation rituelle. Le squelette est en place à une profondeur de 80 cm, le crâne par contre est à une profondeur de 45 cm et un peu déplacé vers la tête de la fosse. Aux pieds se trouve l'ancien squelette déposé en amas, sauf le crâne qui est, lui aussi, placé à 35 cm au-dessus. Ce rite n'a pas été retrouvé ailleurs.

Ce phénomène nous rappelle l'étude de la sépulture S.75. Le squelette a été rassemblé sur la paroi sud de la fosse pour un réemploi qui n'a pas eu lieu, de ce fait on a retrouvé en place : les jambes, les pieds et la poterie funéraire, et sur le côté, soigneusement empilés, les fémurs, le bassin, la colonne vertébrale, les bras et le crâne, le tout sous la protection d'un poignard planté dans la paroi, et tout près, une framée.

Certaines **dents** sont en très bon état, mais d'autres sont parfois cariées, profondément ou en couronne au collet, d'autres encore présentent une usure importante des surfaces triturantes (molaires).

La position du squelette dans la fosse est en général en décubitus dorsal, la face vers le ciel ou la tête sur le côté, rarement la face regarde en avant vers les pieds. Les bras sont très souvent parallèles au corps, parfois un bras ou les deux sont repliés sur l'abdomen dans la position des poignets croisés. Les pieds sont droits dans l'axe du corps ou les pointes déviées à droite, à gauche, soit divergentes, soit accolées, donc sans position nettement définie intentionnellement au moment de l'inhumation. Nous avons remarqué 2 fois une position en angle rentrant du genou droit, la jambe gauche étant rectiligne.

3. Les sarcophages.

Les 10 sarcophages sont différents : certains sont des trapèzes réguliers à parois minces, d'autres sont irréguliers, grossiers et épais. Les couvercles, lorsqu'ils existent, sont rarement complets. Ils sont à 2 pans avec arête centrale. Un seul couvercle est excavé avec paroi latérale verticale. Les sarcophages ont une longueur d'environ 2 mètres. La cuve est simple, sans décor, taillée dans un grès provenant de la région (pierre de Saint-Vast-les-Mello). Parfois on retrouve sur les arêtes du fond les 4 chanfreins de levage. Sur les couvercles on note des traces laissées par les socs de charrues.

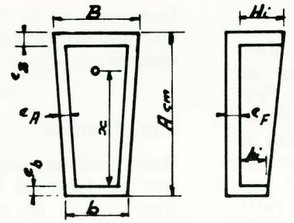
Deux cuves présentent un trou conique d'évacuation (S.1 dans la région du thorax et S.87 dans la zone des pieds). Les sarcophages sont en position horizontale dans les fosses et ne suivent pas la pente du terrain. Nous n'avons pas retrouvé de stèles funéraires. Un tableau récapitulatif indique les principales caractéristiques géométriques de ces sarcophages (planche 1).

4. Les rites funéraires.

Ils résultent de l'utilisation du terrain calcaire mais avec des coutumes importées archaïques. Les fosses, parfois mal délimitées, sont creusées dans un calcaire dur et compact. Leurs dimensions moyennes sont d'environ 2,20 m x 1 m. La profondeur des sépultures est de l'ordre de 0,60 m dans la zone du talus, elle augmente vers le chemin pour atteindre 1 m à 1 m 10. Les profondeurs ne sont pas régulières, il n'est pas rare de trouver 2 fosses contigües ayant des profondeurs qui diffèrent de 30 à 40 cm. Certaines sépultures assez rares, se situaient à 30 cm de profondeur.
De gros silex bruts aux formes tourmentées marquent parfois les angles ou le contour de la fosse matérialisant le souvenir du mur de sépulture en terrain meuble. On trouve également des silex comme support de la tête ou pour le calage d'une poterie.

Types d'inhumations

Les inhumations étaient pratiquées de 3 manières :
a) **Inhumation en sarcophage** : L'inexistence de mobilier, le désordre des ossements, les couvercles fracturés attestent les viols fréquents dont



Numéro Sépultures	A cm	B cm	b cm	Hi cm	hi cm	e_A cm	e_B cm	e_b cm	e_F cm	Trou Conique ϕ max. cm	Couvercle
1	199	61	30	38	30	5	6 à 7	6	11	8 (x=128)	néant
8	200	66	35	31	25,5	5 à 6	7	7	5,5 à 7	néant	partiel
87	200	69	40	44	34	6,5	7,5	6,5	11	5 (x=57)	partiel
88	195	60	29	35	23	5 à 6	6	7,5	7,5 à 12	néant	partiel
89	178	68	35	31	24	5	6	3 à 6	11 à 12	néant	néant
94	195	60	32	33	29	3,5 à 6	6	5	4 à 7	néant	partiel
109	206	74	41	cassé	cassé	7	10	6	9 à 10	néant	néant
118	208	65	47	47	36	7	7	7	7	néant	néant
119	171 (cassé)	64	40	43	31	6	7	6	3 à 12	néant	néant
133	191	61	37	38	28	6	7,5	6,5	8 à 10	néant	partiel

● — Tableau récapitulatif des principales caractéristiques géométriques des sarcophages.

ils étaient l'objet. Le réemploi d'une partie des matériaux est fréquent.

b) **Inhumation en cercueil de bois.** Leur présence est prouvée par les nombreux clous enrobés de bois que nous retrouvons. La disposition des fibres de bois entourant le clou permet de déterminer l'épaisseur des planches constituant le cercueil (environ 10 mm) et de savoir comment elles étaient assemblées. Des traces sombres marquent parfois la terre, et, avec les clous, donnent la forme du cercueil et **son** profil.

c) **Inhumation en pleine terre.**

Ces sépultures se reconnaissent à leur remblai beaucoup plus compact et très difficile à dégager. Contrairement aux précédentes elles n'ont pas bénéficié du vide qu'occupe un cercueil, ce qui lors de son effondrement diminue la compacité de la terre. C'est dans ce type de sépulture que nous retrouvons le mobilier le plus riche. Leurs viols furent moins fréquents car elles étaient plus difficiles à déceler.

Sur 155 sépultures nous avons noté les proportions suivantes :

a) Sarcophages 6,4 %
b) Cercueils 32,5 %
c) Pleine terre 61,1 %

Comme nous l'avons signalé, certaines fosses, même avec cercueils, étaient matérialisées par des silex. La répartition est la suivante : sur 32,5% des cercueils, 22,9% sont sans silex, 9,6% sont avec silex. Sur 61,1% des sépultures en pleine terre, 47,7% sont sans silex, 13,4% sont avec silex. L'usage des silex apparait donc assez limité car la nature du terrain ne justifie pas leur utilisation systématique comme en terre arable.

Orientation des sépultures.

Orientation générale : tous les **sarcophages** étaient orientés vers l'Est. **Cercueils et sépultures en pleine terre :** Sur 51 cercueils, 50 sont vers l'est et 1 vers le nord (avec silex). Sur 96 sépultures en pleine terre, 84 sont vers l'est et 12 vers le nord (1 seule avec silex). Nous remarquons que les sépultures orientées vers le nord sont pratiquement toutes des sépultures en pleine terre sans silex, d'époque antérieure aux dernières utilisations des sarcophages ; on retrouve ainsi les rites d'inhumation barbares de haute époque (Réf. 2, P. 189-191).

Une étude statistique détaillée (Planche 2) nous fait entrevoir des orientations moyennes privilégiées. La courbe représentative des orientations présente 2 maximum. Cette courbe peut, en fait, se décomposer en 3 courbes classiques de distribution de GAUSS dont les maxi sont : Groupe I : 82° N.E. - Groupe II : 64° 30' N.E. - Groupe III : 53° 30' N.E. Dans le cas particulier des sépultures orientées Nord-Sud leur distribution se fait à égalité autour de cette direction.

Le groupe I qui est le plus important est celui qui est le plus proche de la direction est-ouest. Il correspond grossièrement aux sépultures de la zone du talus c'est-à-dire à celles du 6e siècle.

Le groupe II correspond aux sépultures de la partie sud du chemin, et à un ensemble de sépultures au nord du chemin dans la zone 35-45 m. Ces tombes sont très souvent du 7e siècle.

Le groupe III qui est minoritaire est dû à une dizaine de sépultures dont les orientations oscillent entre 50 et 60° N.E. Ces sépultures ne sont pas particulièrement groupées, nous les retrouvons dispersées parmi l'ensemble de la nécropole, c'est pourquoi nous pensons que ce groupe n'est pas représentatif.

En conclusion, l'étude statistique fait apparaitre (en dehors de la direction nord-sud), 2 directions générales pour l'orientation des sépultures. Les plus anciennes se rapprochent le plus de la direction est-ouest et les plus récentes subissent un décalage vers le nord.

Feux funéraires

56,7 % des sépultures présentent des traces de bois calcinés indiquant l'emplacement de feux rituels. Très souvent les traces se retrouvent à tous les niveaux aussi bien en fond de sépulture qu'au-dessus du corps. Dans certaines fosses ces traces étaient très importantes au niveau et au-dessus du fémur et du tibia gauche, dans d'autres elles entouraient le mort. Parfois le bois calciné fait place à de véritables zones de terre cendrée. Les foyers localisés sont cependant rares et seraient la preuve d'une veillée funèbre avant la fermeture de la fosse. On peut donc affirmer que les feux purificatoires étaient très courants à cette époque.

Lits d'herbes

Dans quelques sépultures la présence de lit d'herbes en fond de tombe nous est prouvée par la fossilisation de ces herbes au contact seul des objets ferreux, ce qui explique le petit nombre d'observation que nous avons pu faire à ce sujet. Il nous a été donné aussi de trouver en fond de sépulture des petites graines noires qui sont sans doute les restes de ces herbes. Il est donc vraisemblable que beaucoup de sépultures en aient été garnies (Réf. 2, P. 128-129).

Habillement et offrandes funéraires

Le défunt est enterré avec tous ses vêtements et ses plus belles parures. La femme porte ses bijoux (fibules, boucles d'oreilles, bagues, bracelet et collier de perles) - planches 3-4-7). Elle est parée souvent de phylactères sous forme de grosses perles plates d'ambre ou de gros cabochon en pâte de verre décoré. Elle possède aussi parfois à son côté gauche une clé laconnienne suspendue à un ou plusieurs anneaux de fer surmontés d'un anneau de bronze. (Certaines ont des aiguilles à coudre en bronze).

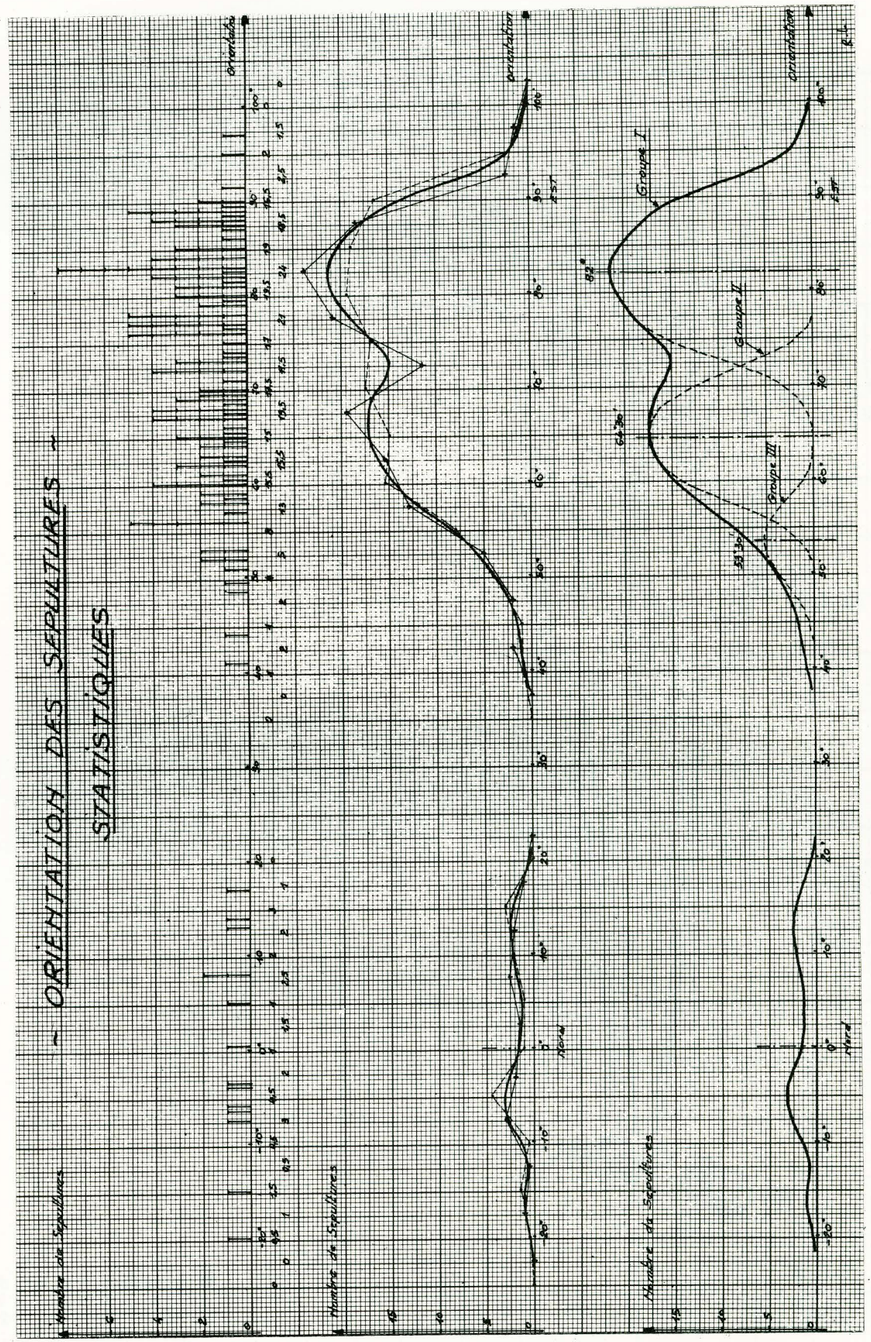
L'homme, qui est un guerrier avant tout, part vers l'au-delà avec ses armes (framées, scramasax, francisque, javelots, couteaux). Certains ont à leur côté une pince à épiler la barbe, d'autres ont un style en travers de la poitrine. Tous ont une boucle de ceinture ou une plaque boucle, celle-ci peut être en bronze ou en fer damasquiné. Seule la radiographie permet dans ce dernier cas de déceler les décors filigrannés.

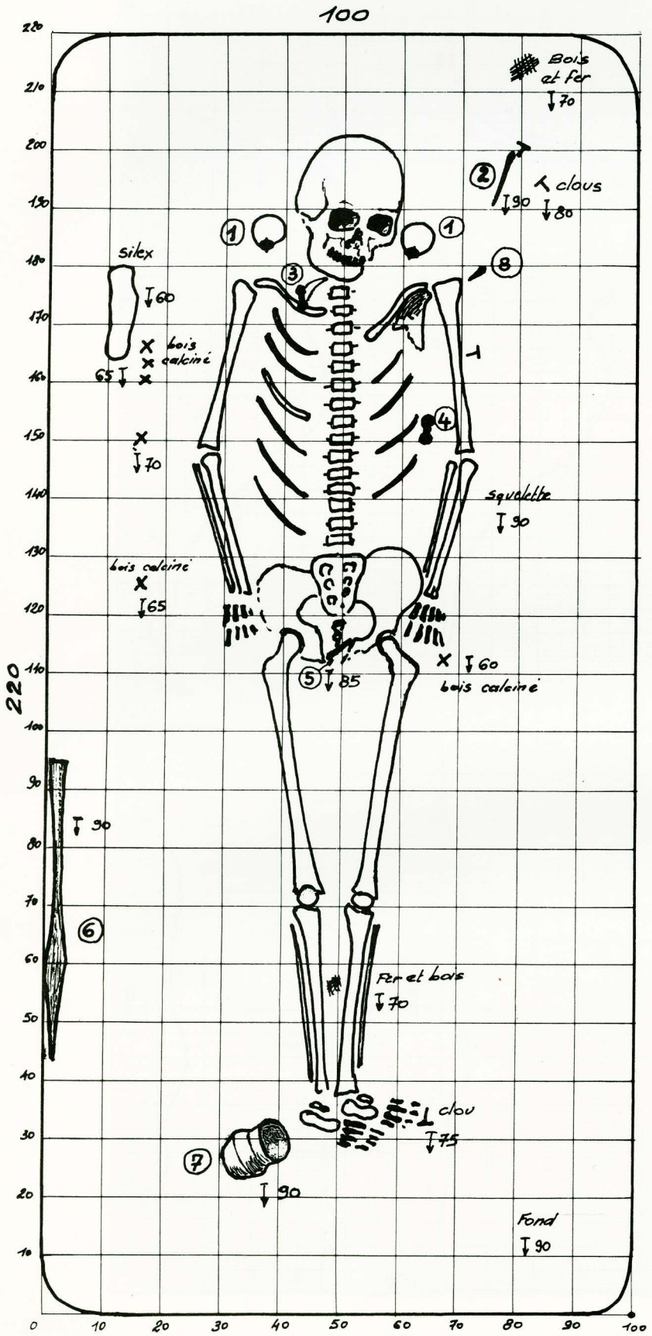
Plusieurs sépultures renfermaient des pièces de monnaies d'époque antérieure (Gallo - Romaine). Ces pièces étaient parfois dans la bouche du mort. Etait-ce encore l'obole à CARON ? Il est vraisemblable qu'il s'agit là de la survivance d'un rite plus ancien. On retrouve avec une fréquence exceptionnelle une poterie funéraire communément placée aux pieds du défunt.

L'enfant en particulier est l'objet de soins funéraires exceptionnels. Sa tombe est riche en mobilier, c'est là surtout que l'on retrouve de magnifiques vases de verre souvent intacts (planches 4-5-7-44).

2

● — Etude statistique des orientations des sépultures.



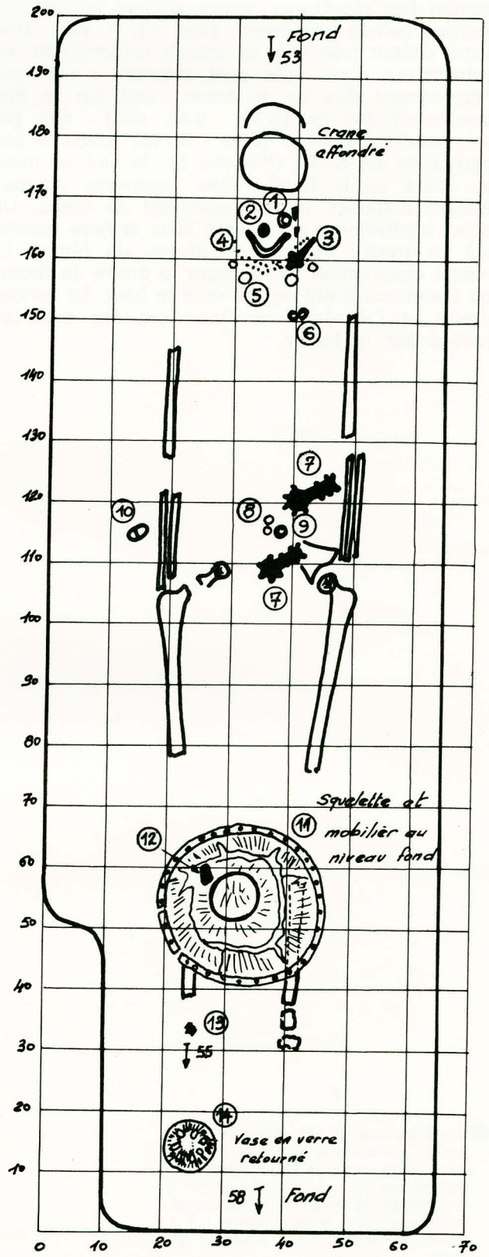


132

3

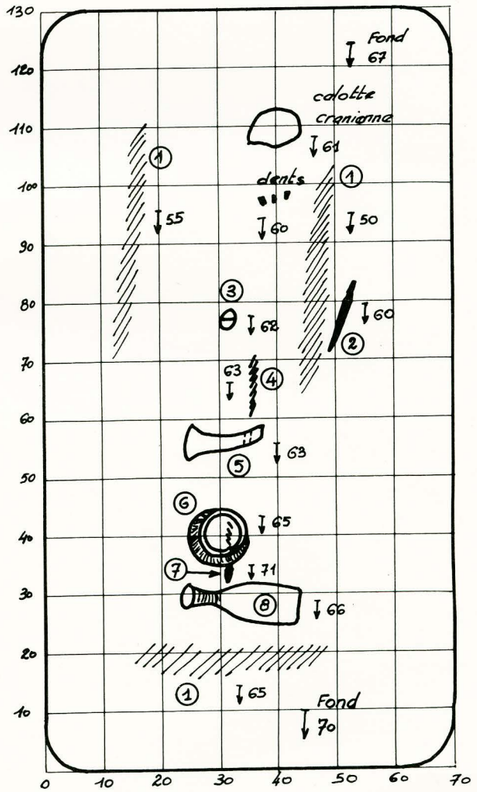
● — Sépulture n° 77, découverte le 30.7.67, Orientation : 78°35 NE, 1 : boucles d'oreilles ; 2 : aiguille ; 3 et 4 : fibules ansées ; 5 : fragment d'aiguille en os ; 6 : framée ; 7 : poterie noire ; 8 : ardillon en bronze.

● — Sépulture n° 126, découverte le 27.8.70, Orientation : 8° NE, 1 : perle de verre de couleur verte ; 2 : pièce de monnaie d'Hadrianus ; 3 : fibule ansée, digitée à 3 doigts en bronze ; 4 : collier de 245 perles ; 5 : 4 médailles ; 6 : fibule avec monstre bicéphale en ; 7 : 2 fibules ansées, digitées à 5 doigts ; 8 : 2 perles jaunes ; 9 : perle bleue; 10 : boucle en fer ; 11 : bassin en feuillard de bronze à bord perlé ; 12 : pierre cabochon bleue ; 13 : fer ; 14 : vase en verre.



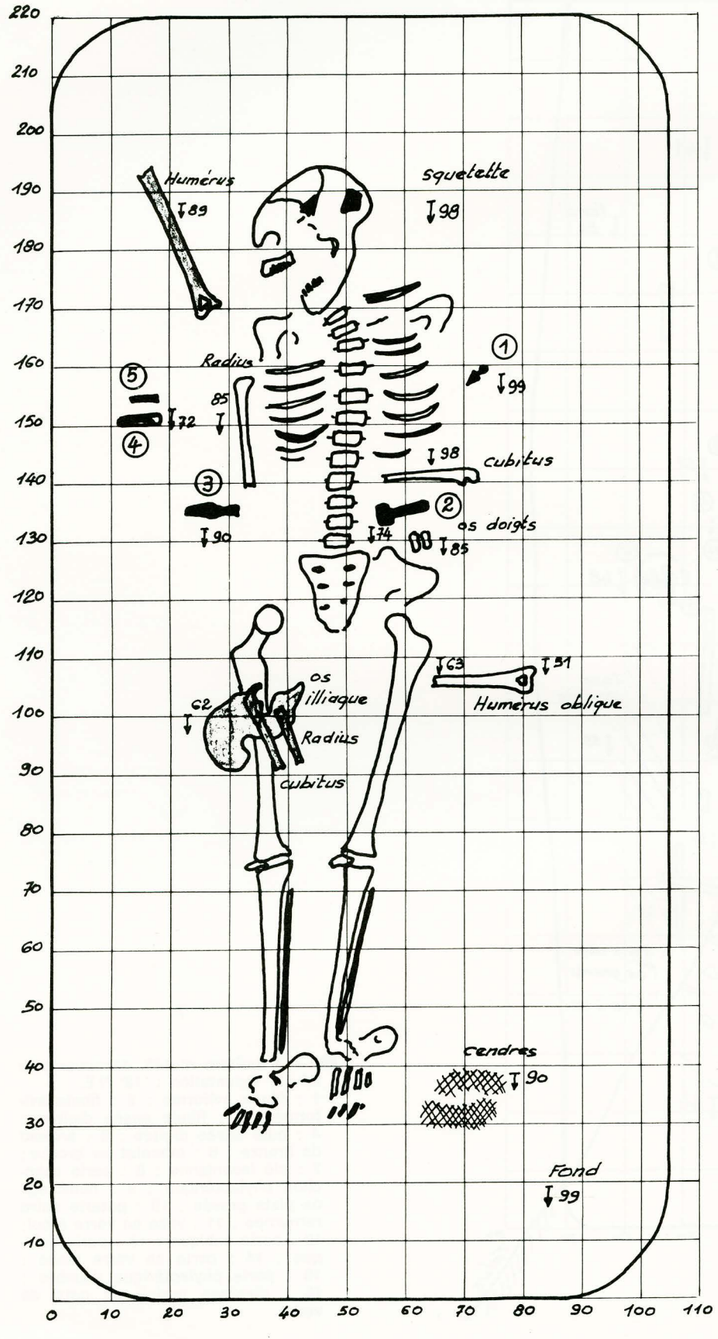
133

Il n'a pas été retrouvé de repas rituel, seuls des os de petits rongeurs se trouvaient dans quelques sépultures (8 fois). Tout ce mobilier (armes et bijoux) n'était pas sans attirer les convoitises. Il était fréquent que peu de temps après l'inhumation les sépultures soient violées malgré les lourdes peines encourues. (Réf. 11, P. 103). Une arme coûtait très cher et attirait évidemment les convoitises. Ces viols sont attestés : soit par l'écartement des os du tronc ; soit par le dispersement des os (S.28 - S.48, etc.) ; soit par une hanche soulevée (S.95 - S.143). Dans le cas particulier de S.143 (Planche 6), le viol se lisait au cours de la fouille. Des fragments d'armes étaient disposés transversalement au corps. Un objet indéterminé a été volé sous le bras gauche qui se trouve déplacé au niveau du fémur. La même observation se fait pour la droite du thorax où l'humérus a été écarté vers le haut. La hanche droite et l'extrêmité du bras ont été déplacés jusque sur le fémur.



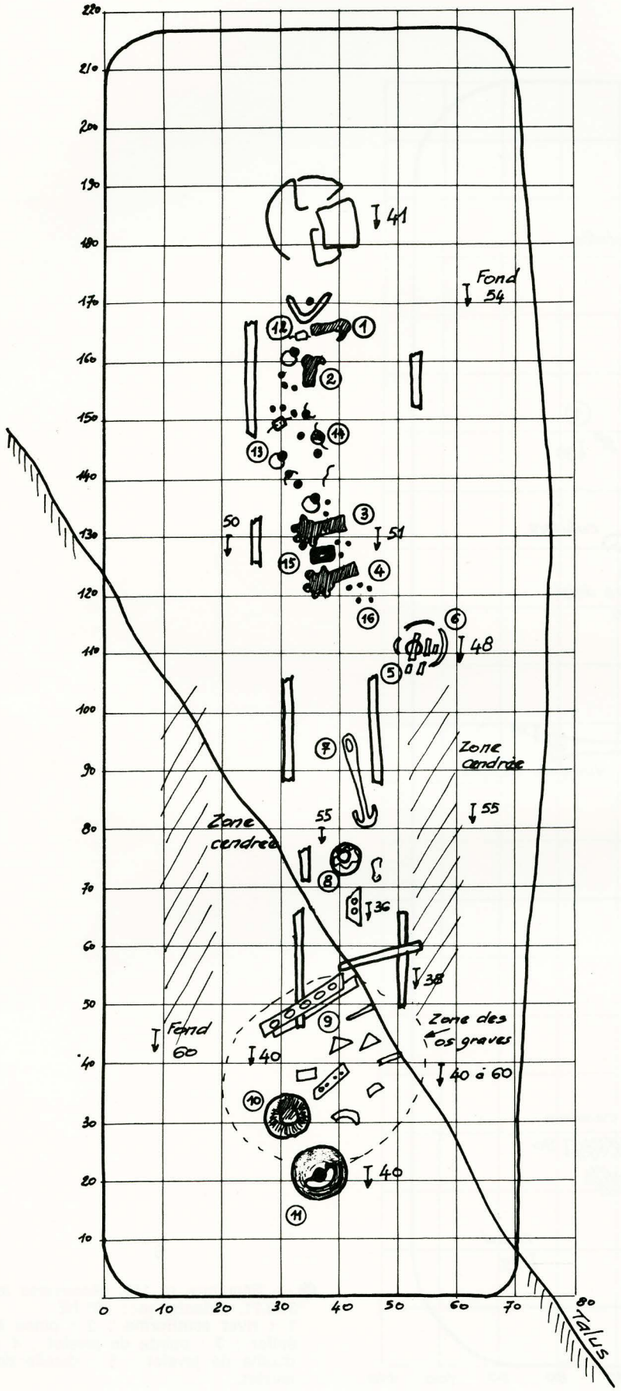
5

● — Sépulture n° 131, découverte le 2.9.70, Orientation 0°30' NE, 1 : terre noire, cendres abondantes ; 2: couteau en fer ; 3 : boucle en fer ; 4 : traces de bois ; 5 : francisque miniature ; 6 : poterie noire ; 7 : pointe de lance ; 8 : bouteille en verre.



6

● — Sépulture n° 143, découverte le 31.8.71, Orientation : 89° NE.
1 : rivet scutiforme ; 2 : pince à épiler ; 3 : pointe de javelot ; 4 : douille de javelot ; 5 : douille de javelot.



7

● — Sépulture n° 145, découverte le 2.9.71, Orientation : 12° N E.
1 : fibule aviforme ; 2 : fibule aviforme ; 3 : fibule ansée digitée ; 4 : bule ansée digitée ; 5 : anneau de bronze ; 6 : bracelet en bronze ; 7 : clé laconienne ; 8 : perle cabochon phylactérique ; 9 : nombreux os plats gravés ; 10 : poterie noire retournée ; 11 : vase en verre à col; 12 : perle cubique ; 13 : perle cubique ; 14 : perle en verre blanc ; 15 : perle phylactérique d'ambre ; 16 : diverses perles en pate de verre.

IV - ETUDE DU MOBILIER

1. ARMES

Elles sont typiquement franques. Nous n'avons pas retrouvé de silex préhistoriques, ni d'armes gallo-romaines.

Sur 155 sépultures :

9 avaient 1 javelot ; 7 avaient 2 javelots ; 1 avait 3 javelots ; ce qui représente 10,8% des sépultures. 15 avaient 1 framée, ce qui représente 9,5% des sépultures ; 6 avaient 1 scramasax, soit 3,8 % ; 3 avaient 1 francisque, soit 1,9 % ; 34 avaient 1 couteau, 1 avait 3 couteaux, soit 22,3 %.

Javelots (Planches 8 - 9)

Le javelot est toujours constitué d'une douille qui peut être fendue ou non et d'une pointe qui peut être simple, en feuille de saule, en harpon ou même torsadée dans un cas. Il s'agit d'une arme de jet et le guerrier en possédait fréquemment plusieurs. Il s'en servait à la chasse et au combat rapproché ; Sidoine Appolinaire ne dit-il pas en parlant des francs : « Ils devancent d'un bond les javelots qu'ils ont brandis » (Réf. 1, p. 99). Le javelot n'était pas déposé à un endroit précis dans la fosse mais on le rencontre très souvent le long des tibias, pointe vers le bas, quelquefois sur le côté gauche de la tête ou encore au niveau du bassin, pointe vers le haut.

Framées (Planches 10 - 11 - 12)

La framée ou lance est l'arme du fantassin. La douille emmanchée sur la hampe peut être aussi fendue ou non. Un axe de fer la traverse pour fixer l'ensemble. Sur certaines framées cet axe est maintenu par des rivets tronconiques de bronze ornés de décors en spirale. La pointe peut être large ou fine. La longueur des framées est très variable, tous les modèles se rencontrent. La framée se trouve quelquefois à droite de la tête pointe vers le haut. Mais beaucoup plus souvent elle est disposée pointe en bas le long du tibia droit. Nous n'en avons jamais retrouvé sur le côté gauche du corps.

Une framée se trouvait dans une sépulture féminine (S.77) de la fin 7e début 8e siècle (Planche 3). Mais manifestement cette arme appartenait à une inhumation antérieure. Cette arme est du 6e siècle, de plus elle était accolée à la paroi de la sépulture montrant ainsi manifestement qu'on avait voulu libérer la fosse pour l'inhumation suivante.

Scramasax (Planche 13)

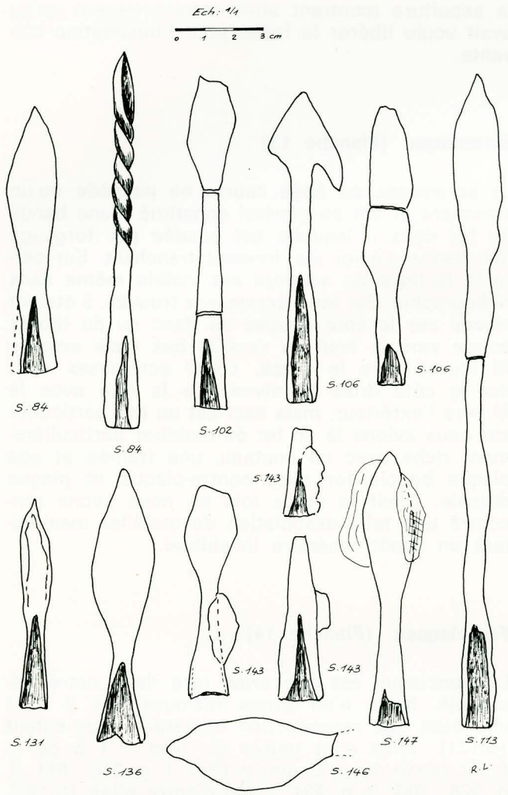
Le scramasax ou épée courte ne possède qu'un tranchant et est en général constitué d'une bande de fer doux à laquelle est soudée par forgeage une bande d'acier dur formant tranchant. Sur certains la ligne de soudure est visible même sans radiographie. Sur les 6 scramasax trouvés, 5 étaient placés sur le côté gauche du flanc ou du thorax pointe vers le haut ou vers le bas mais avec le fil tourné vers le corps. Le 6e scramasax était sur le côté droit au niveau de la tête avec le fil vers l'extérieur, mais ceci est un cas particulier car nous avions là un lot de mobilier particulièrement riche avec un couteau, une framée et une plaque boucle fer avec contre-plaque et plaque dorsale. C'est la seule fois où nous avons rencontré une telle association de mobilier manifestant un dépôt funéraire inhabituel.

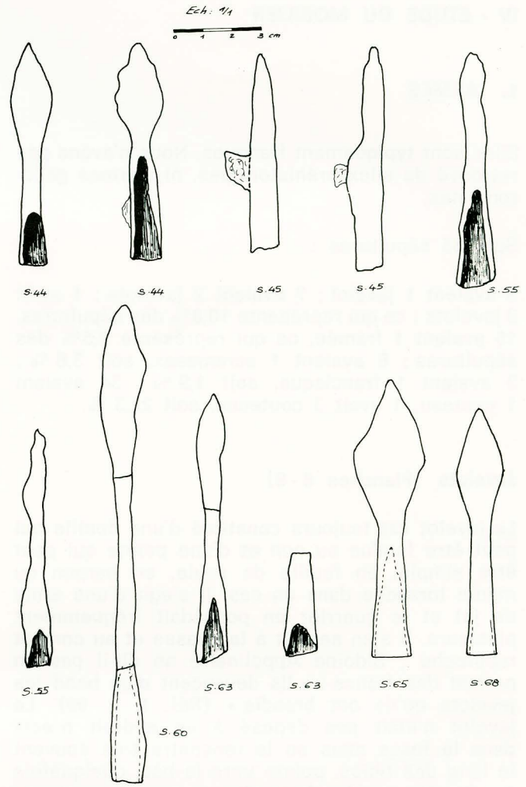
Francisques (Planche 14)

La francisque est une arme rare dans notre nécropole. Nous n'en avons retrouvé que 3 dont une était une reproduction miniature pour enfant (S.131). Elles sont toutes du type F 1 b de la fin 5e siècle début 6e siècle (Réf. 1, p. 216 ; Réf. 2, p. 326 ; Réf. 3, p. 23). L'une d'entre elles (S.146) était accompagnée d'une boucle de ceinture en bronze à ardillon sans bouclier de début 6e siècle, ce qui confirme bien leur datation. Elles étaient placées au niveau des genoux ou des tibias avec le tranchant vers la droite dans 2 cas et vers la gauche dans le 3e, mais le viol partiel possible de cette sépulture ne permet pas l'affirmation de l'orientation initiale.

Couteaux (Planche 15)

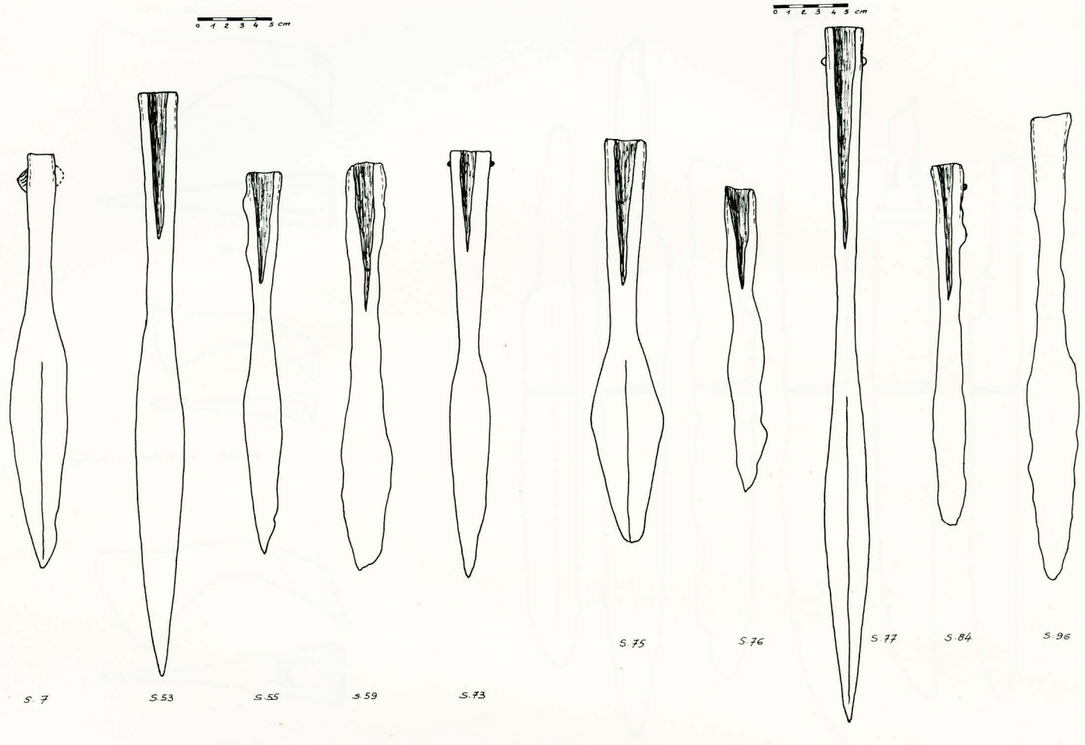
Les couteaux ou poignards sont très nombreux. Des traces de bois du manche garnissent parfois la soie, et la lame est enveloppée dans certains cas dans son fourreau pulvérulent de bois et de fer. Le couteau n'est pas l'apanage des sépultures masculines . Certaines sépultures féminines en possèdent aussi. Il est souvent associé dans ce cas à une clé laconnienne suspendue à des anneaux et il se situe sous celle-ci sur le côté gauche du corps au niveau des genoux, mais sa position courante chez l'homme est au niveau du bassin. On le trouve aussi bien à droite qu'à gauche du corps.

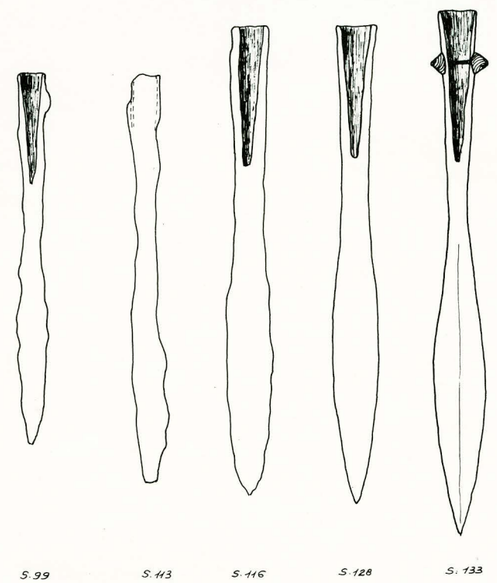




8-9

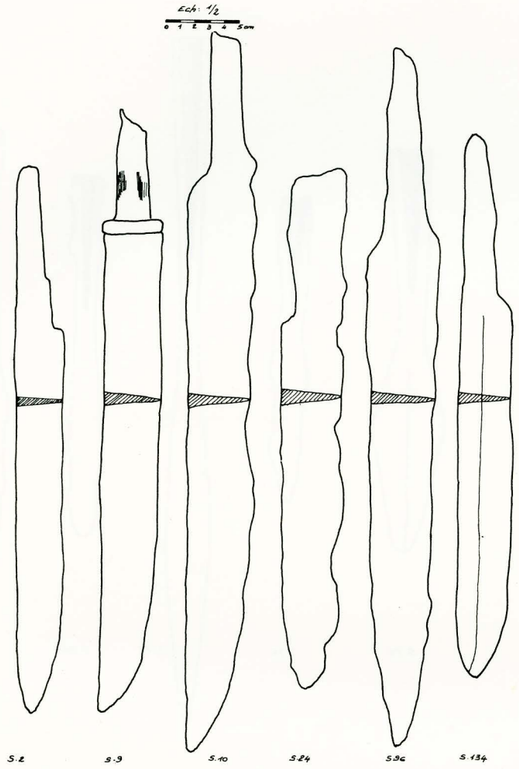
● — Javelots.

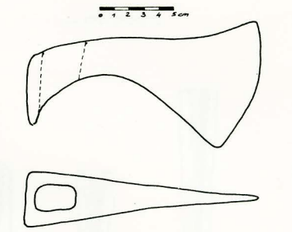




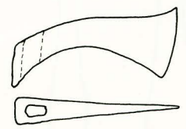
10-11-12

●. — Framées.

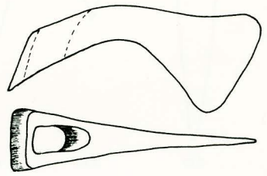




S. 41.



S. 131 Petite francisque d'enfant



S. 146

13·14

● — Francisques. et Scramasax.

N° Sépulture	SOIE Longueur	SOIE largeur	LAME Longueur	LAME largeur	- Observations -
7 mm	* 65 mm	15 mm	* 80 mm	25 mm	
19	* 40	16	115	23	
21	* 40	17	130	27	
24	* 0	* 0	* 140	27	
36	* 45	12	* 95	20	
38	85	10	* 10	25	
44	* 0	* 0	* 115	18	
49	* 15	8	* 120	17	
55					Fragments
57	* 50	12	125	27	
58	105	12	115	24	
59	90	14	130	30	
60	85	12	* 80	27	
65	* 60	12	140	20	
67	90	10	110	18	
73	75	10	120	20	
75	90	14	110	19	
79	75	12	110	17	
91	* 40	9	* 80	15	
94	* 30	9	* 80	16	
96	* 55	15	105	25	
97					Fragments
100					11
102	* 15	13	* 45	27	
104	* 45	11	* 120	22	
106	90	13	115	25	
113	* 25	10	* 25	18	
11	* 40	10	* 55	20	
11	75	15	130	28	
118	* 0	* 0	65	13	
127	* 35	10	* 0	* 0	
131	* 40	9	90	15	
133	* 40	12	105	20	
152	80	14	* 80	20	
154	* 60	15	80	20	
155	75	15	105	25	

* Incomplet

Tableau récapitulatif des principales caractéristiques géométriques des sarcophages.

2. MOBILIER DIVERS

On classe ici les instruments ou objets domestiques, le plus souvent trouvés dans les tombes féminines.

Os gravés (Planche 16)

La sépulture S.12 nous a livré 2 plaques en os dont le décor est fait de cercles concentriques parsemés de cercles oculés. Ces 2 plaques étaient réunies aux extrêmités par 2 lamelles de bronze (type passe-courroies) décorées de stries longitudinales. L'ensemble placé sous le fémur gauche est peut être un étui de peigne. Si nous n'avons pas trouvé cet instrument à 2 rangées de dents nous rappelons que le peigne dit liturgique a été retrouvé à Monceaux par Bulles et qu'il est fréquent à l'époque mérovingienne. Par ailleurs la sépulture S.145 (Planche 7) contenait une grande quantité de petites plaques d'os gravés de cercles en rangées. Certaines étaient coupées en onglet ou en triangle. L'ensemble nous parait provenir d'un décor plaqué sur un coffret.

Sandales (Planche 17)

Dans la sépulture S.141, nous avons trouvé, au niveau des pieds, 5 lamelles de fer courbes terminées en crochets garnis de bois dont l'ensemble constitue les lanières d'une chaussure semblable aux sandales romaines. La sépulture est encadrée par 2 fosses de type gallo-romain tardif.

Pinces à épiler (Planche 18)

Cet instrument, de nos jours féminin, a été trouvé dans 2 sépultures certainement masculines au niveau de la ceinture à gauche. Elle servait à arracher les poils des narines ou à régulariser la barbe (Réf. 1, p. 118). Sa forme rappelle notre pince à sucre. Le mors est élargi. Un modèle semblable existe au musée de Saint-Germain-en-Laye en provenance de l'Aisne, N° 36 560.

Aiguilles à coudre (Planche 18)

4 aiguilles de bronze, dont 2 possèdent leur chas, appartiennent à des sépultures féminines, sauf la S.102 qui est peut être masculine d'après le reste du mobilier (Javelot, grand clou). Un fragment d'os animal taillé est peut être également une aiguille (S.77).

Styles (Planche 19)

Nous connaissons bien cet instrument décrit par Grégoire de Tours (Réf. 11, p. 155) et dérivé du « graphium » romain. Long d'environ 21 cm ou de 14 cm suivant le type, il est composé d'une tige terminée en pointe à une extrémité et en spatule légèrement recourbée à l'autre (pour effacer l'écriture). Il possède au tiers supérieur un renflement en olive destiné à assurer sa bonne préhension entre le pouce et l'index. L'olive s'appuie alors sur la commissure entre ces 2 doigts. Le décor de cet instrument noble est en général fait de stries circonférentielles alternées avec des dents de loup. L'olive affecte la forme d'un parallélépipède à angles abattus devenant ainsi un polyédre dont les faces losangiques peuvent être décorées de gravures en creux. Nous le rencontrons fréquemment dans les sépultures masculines, mais aussi dans les sépultures féminines.

Clés (Planche 20)

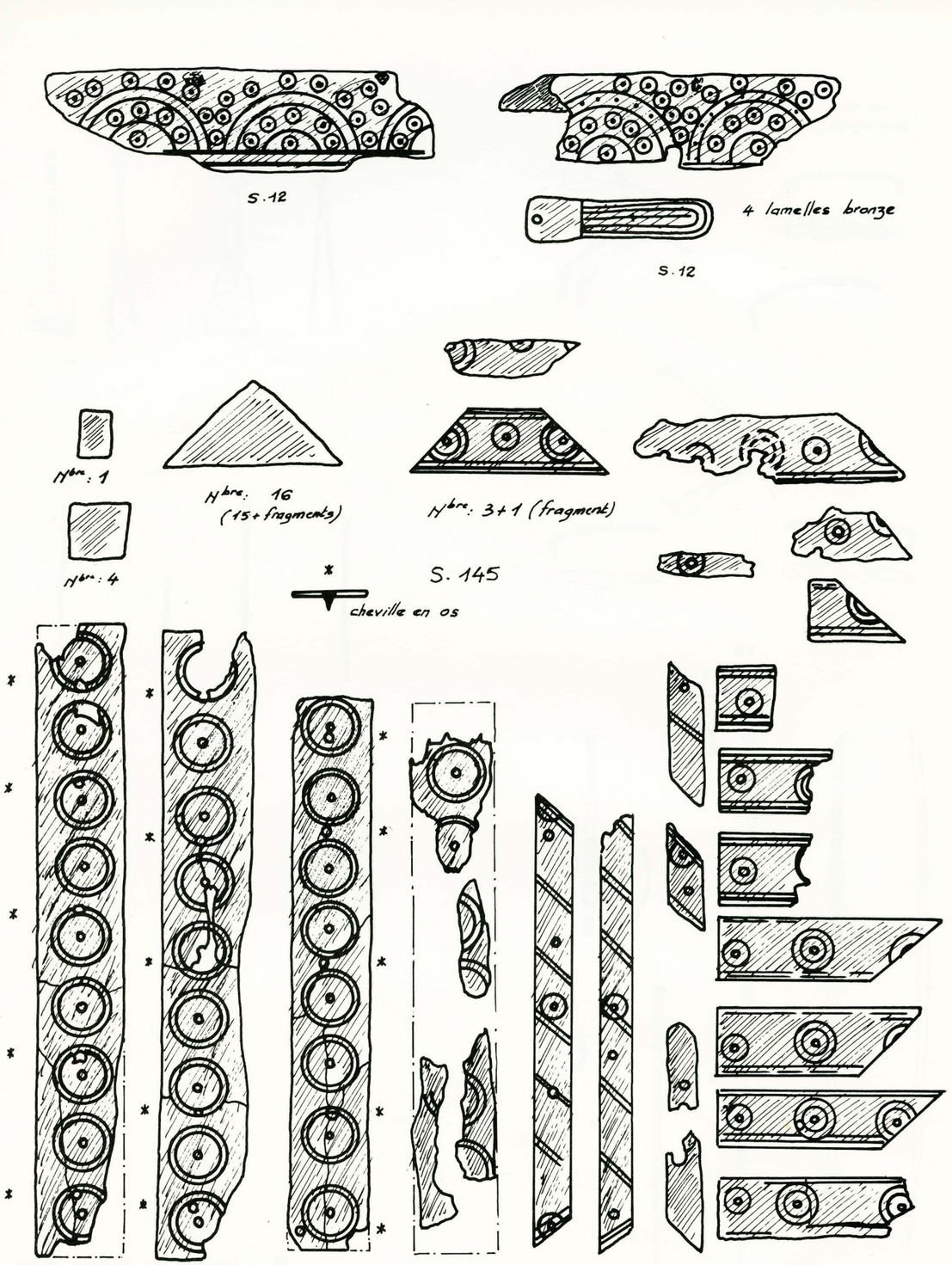
Nous possédons 7 clés en fer de coffret dites laconniennes. Elles ont un panneton soit latéral à 3 dents ou 1 dent, soit axial en ancre de navire. La clé de la sépulture S.145 est couverte de tissus à texture grossière. Elles sont portées par les femmes le long du fémur gauche et rattachées par une lanière à la ceinture, par l'intermédiaire, soit d'un anneau ou groupe d'anneaux, soit d'un porte-clé décoré (S.49, Planche 30) ou même parfois d'une chaîne. Très souvent un couteau complète ce matériel porté à la ceinture.

Anneaux de fer et de bronze (Planche 21-22)

Ces 2 types d'anneaux paraissent associés dans une même inhumation. Le grand anneau de bronze est placé près de la ceinture. A sa suite, sur la courroie supposée, est fixé soit un anneau de fer (ou un groupe d'anneaux agglomérés), soit l'ornement triangulaire appelé porte-clé de la sépulture S.49.

Grands clous (Planche 23)

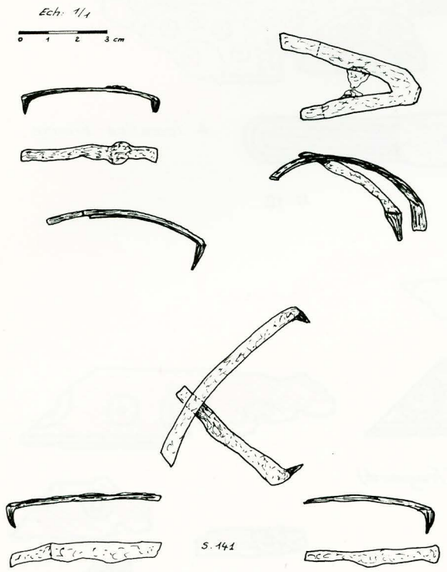
Ces tiges de fer n'ont rien à voir avec les clous de cercueils dont nous avons parlé, tant par la forme que par les dimensions. Ils ne sont pas enrobés de bois. Nous en avons relevé 6 dans des sépultures masculines. Ils sont placés en travers du thorax plutôt vers la droite, une fois à l'épaule droite, une fois à la hanche droite. Ils ne sont pas destinés à joindre des planches de cercueils car lors de la découverte du cimetière de Saint-Rémy-en-l'eau nous avons retrouvé un tel clou dans un sarcophage non violé de guerrier au niveau de la hanche droite. La tête est en forme de crosse, sa position thoracique nous fait supposer que cet élément filiforme fait partie d'un baudrier.



16 ● — Os gravés.

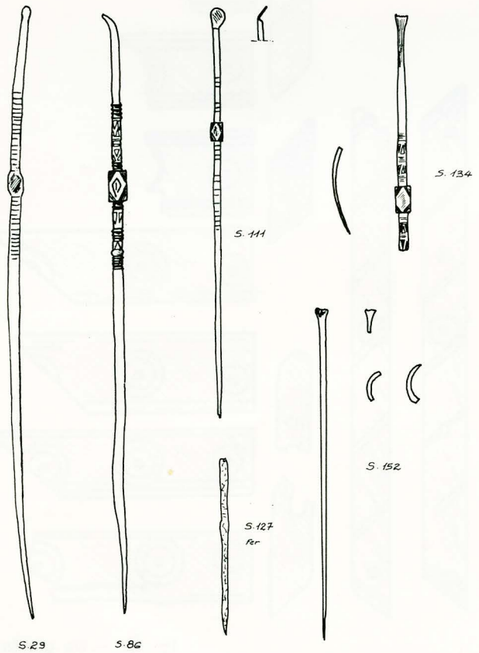
17

Ech: 1/1

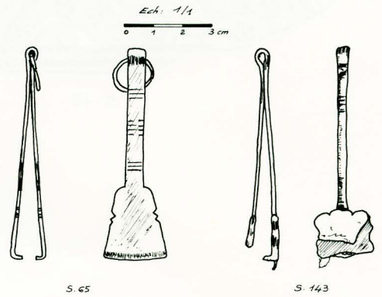


19

Ech: 1/1

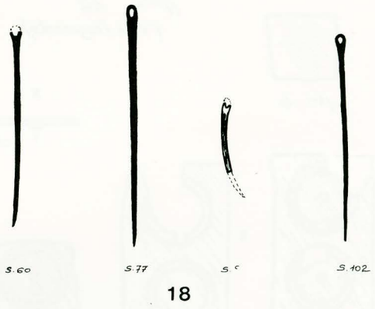


Ech: 1/1



AIGUILLES

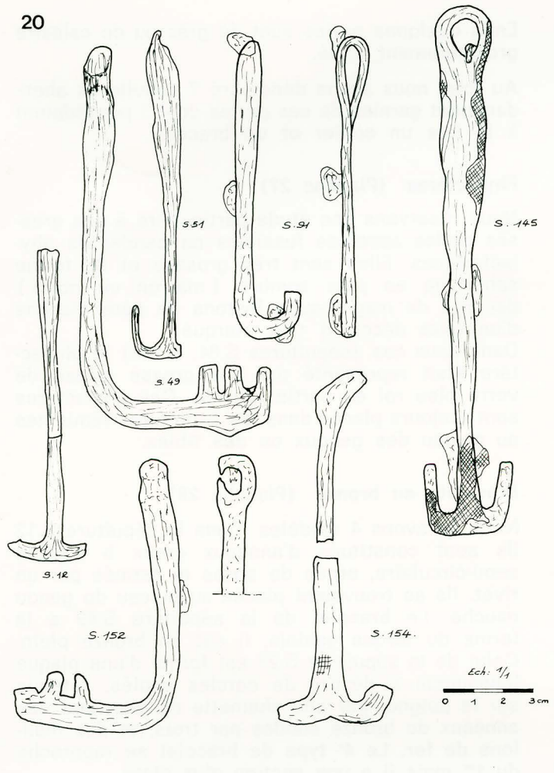
Ech: 1/1



18

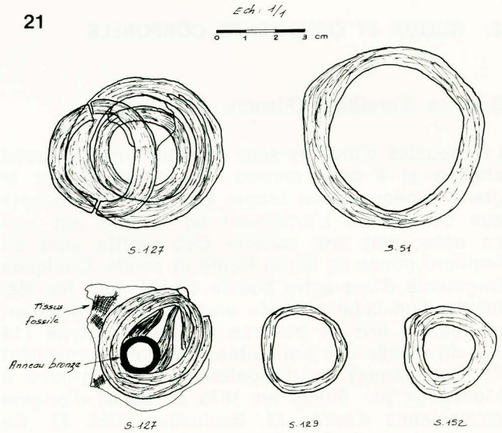
● — Eléments de sandales, pinces à épiler, aiguilles, styles.

20

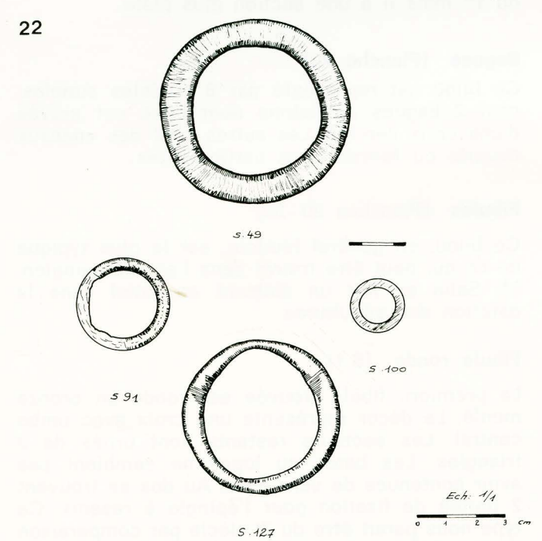


21

Ech: 1/1

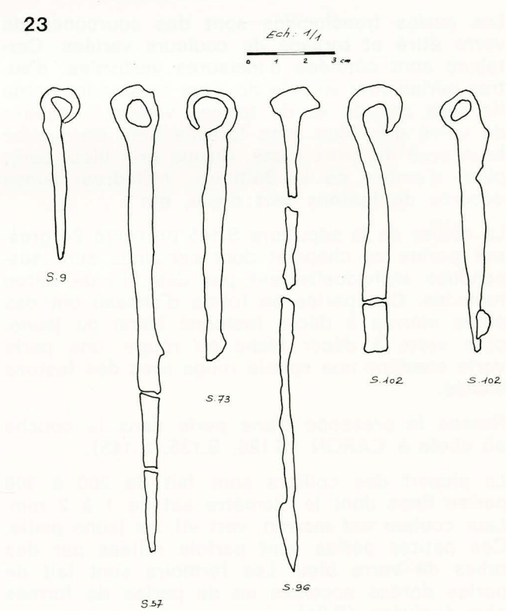


22



23

Ech: 1/1



● — Clés, anneaux de fer et de bronze, grands clous.

3. BIJOUX ET ORNEMENTS CORPORELS

Boucles d'oreilles (Planche 24)

Les boucles d'oreilles sont de deux types, à grand anneau et à petit anneau. Le fil constituant le grand anneau est en bronze recourbé en crochets aux extrêmités. L'ornement du fermoir est soit un cone, soit une sphère. Ces motifs sont en feuillard mince de laiton formé et soudé. Quelques fragments d'une autre boucle (S.49) sont les éléments d'un cube orné de grenats sur paillons argentés. La brisure traverse le cube. Ce type (14 154 du musée des antiquités nationales provenant de Compiègne) avait également été retrouvé à Monceaux par Bulles en 1875 et serait d'origine caucasienne d'après M. Boulanger (Réf. 7). Ce premier type de boucles se retrouve par paire à l'emplacement des oreilles.

Le deuxième type (petit anneau) est retrouvé en un seul exemplaire à l'oreille gauche. Nous en avons 3 exemplaires dont un en argent (S.152). L'extrémité est constituée par une olive terminale cubique à sommets abattus.

Colliers et bracelets de perles (Planches 25-26)

Les amas de grosses perles proviennent très souvent de bracelets placés au poignet gauche ou droit. Les colliers sont plutôt fait d'une grande quantité de fines perles, seul la sépulture S.145 possédait un collier de grosses perles.

Les perles translucides sont des couronnes de verre étiré et torsadé de couleurs variées. Certaines sont côtelées d'incisures verticales, d'autres perles sont en pâte de verre opaque incrustée de pâte colorée et de formes variées : sablier de verre gris bleu avec torsade bleu azur, cube brun orné de croix jaune, disque gris bleu, perle plate d'ambre de la Baltique, cylindres jaunes décorés de festons vert d'eau, etc . . .

Le collier de la sépulture S.145 présente 24 grosses perles en chapelet dont certaines sont suspendues individuellement par des fils de laiton torsadés. Ces perles en forme d'anneau ont des pâtes marron à décor festonné blanc ou jaune, pâte verte à décor blanc ou rouge, une perle verte combine une spirale rouge avec des festons blancs.

Notons la présence d'une perle dans la bouche en obole à CARON (S.126, S.135, S.145).

La plupart des colliers sont fait de 200 à 300 perles fines dont le diamètre est de 1 à 2 mm. Leur couleur est marron, vert vif, ou jaune paille. Ces petites perles sont parfois reliées par des tubes de verre bleu. Les fermoirs sont fait de perles dorées accolées ou de perles de formes plus évoluées (S.91).

Enfin quelques perles sont de grès ou de calcaire grossièrement taillé.

Au total nous avons dénombré 7 sépultures abondamment garnies de ces perles dont 3 possédaient à la fois un collier et un bracelet.

Phylactères (Planche 27)

Nous réservons une étude particulière à ces grosses perles appelées fusaïoles ou pendentifs phylactériques. Elles sont très grosses et de forme sphérique en pâte sombre (marron ou noire) décorée de magnifiques festons de pâte blanche d'un effet décoratif très marqué.
Dans deux cas (sépultures S.64, S.126) le phylactère était représenté par une grosse masse de verre bleu roi en partie effritée. Ces phylactères sont toujours placés dans les sépultures féminines au niveau des genoux ou des tibias.

Bracelets en bronze (Planche 28)

Nous en avons 4 modèles. Dans la sépulture S.12 ils sont constitués d'anneaux creux à section semi-circulaire, ornés de stries et fermés par un rivet. Ils se trouvaient placés au niveau du genou gauche. Le bracelet de la sépulture S.49 a la forme du torque gaulois, il est en bronze plein. Celui de la sépulture S.27 est formé d'une plaque losangique à décors de cercles oculés, retenue sur le poignet par une chainette où alternent des anneaux de bronze soudés par trois, et des maillons de fer. Le 4e type de bracelet se rapproche du 1er mais il a une section plus plate.

Bagues (Planche 25)

Ce bijou est représenté par 8 modèles simples, sauf 2 bagues à chatons dont l'une est gravée d'une croix cerclée. Les autres sont des anneaux ouverts ou fermés sans particularités.

Fibules (Planches 29 - 30)

Ce bijou, en général féminin, est le plus typique de ce qui peut être trouvé dans l'art mérovingien. M. Salin en fait un élément essentiel dans la datation des sépultures.

Fibule ronde (S.1)

La première fibule trouvée est ronde en bronze moulé. Le décor représente une croix avec umbo central. Les secteurs restants sont ornés de 3 triangles. Les bates ou loges ne semblent pas avoir contenues de verroterie. Au dos se trouvent 2 pattes de fixation pour l'épingle à ressort. Ce type nous parait être du 7e siècle par comparaison de son décor avec celui du tableau B de M. Salin (Réf. 2, p. 297). Cette fibule était de plus associée à une plaque boucle de fer damasquiné du 7e siècle ce qui confirmerait la chronologie.

Fibule cruciforme (S.7)

Un modèle unique également est la croix de cette sépulture. Elle est décorée de cercles oculés à disposition irrégulière. Une bande périphérique est gravée de poinçons triangulaires en quinconce. Elle était ornée de 5 bates, on en a retrouvé 2 à contour en forme de cœur destinés à recevoir une pierre précieuse. Il reste quelques traces d'émail bleu vert. Elle reposait dans une tombe masculine à proximité d'une framée.

Fibules ansées symétriques (S.77)

Elles sont d'un type classique appartenant à la fin du 7e siècle, début 8e siècle (Réf. 2, p. 299 et Réf. 10 N° 313-314-315). L'une possède deux éléments plats et ronds, le sommet de l'anse présente aussi une surface ronde. Ces zones sont ornées de cercles oculés.

L'autre fibule est de largeur uniforme, décorée de stries transversales. Cette disparité entre 2 objets de la même famille se retrouve fréquemment dans les sépultures mérovingiennes. Les 2 fibules étaient placées, l'une sur l'épaule droite et l'autre sur la poitrine à gauche.



● — Fibule ansée digitée à incrustations (S. 49).

Fibules ansées digitées - Fibules en S

La fibule ansée digitée (3 doigts) à pied triangulaire placée au cou de la jeune fille de la sépulture S.126 (Planche 4) semble être de la 2e moitié du 6e siècle par son décor à base de triangles malgré le fait qu'elle ne possède que 3 doigts. Ce décor est à rapprocher de celui qui orne les fibules 6 et 7 du tableau A de M. Salin (Réf. 2, P. 281). Par contre la seconde fibule représentant un monstre bicéphale en S est datée fin 6e courant 7e siècle (Réf. 4, p. 227). Elle était placée sur la poitrine à gauche.

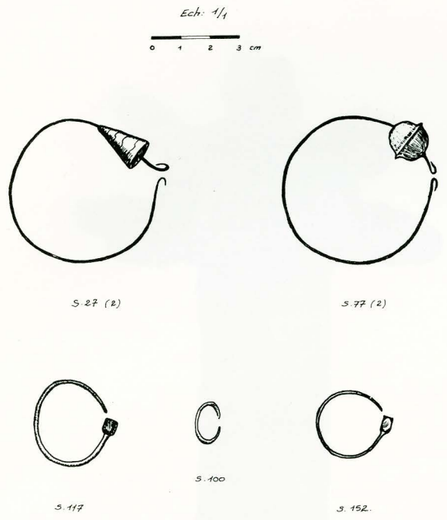
La même sépulture comportait également 2 magnifiques fibules au flanc gauche. Ce sont des fibules ansées digitées à 5 doigts, à pied légèrement évasé qui doivent appartenir au 6e siècle. L'ensemble du mobilier tendrait donc à prouver que cette sépulture est de la 2e moitié du 6e siècle. Par contre nous devons dater 1e moitié du 6e siècle les fibules S.49 et S.145 dont les pieds à largeur constante sont ornés de frises triangulaires et dont la tête offre un décor de rinceaux (Réf. 1, p. 218).

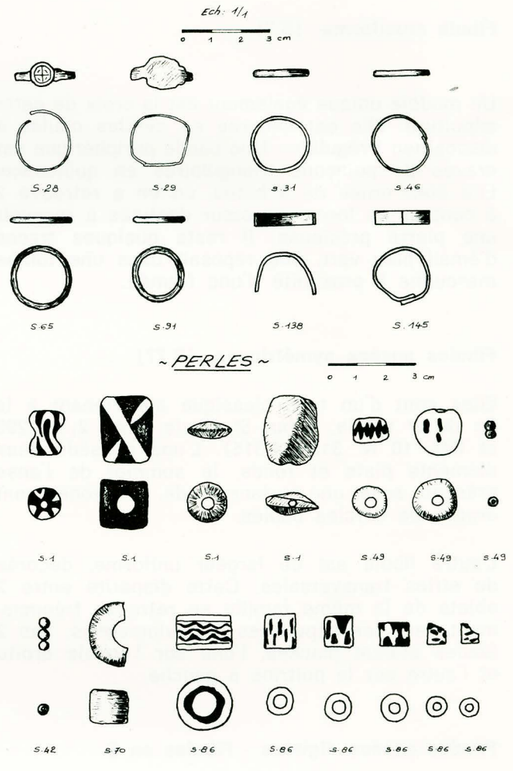
Les 5 doigts rhomboïdes des 2 fibules de la sépulture S.49 portent des incrustations de grenats posés sur paillons argentés. Les fibules portent des traces d'émail bleu, on notera également la richesse de cette sépulture féminine.

Contrairement à ce qu'a rencontré M. Salin (Réf. 2, p. 287), ces fibules ansées digitées ne se trouvaient pas au niveau des épaules mais elles se situaient toutes par paires tête vers le bas au niveau du bassin sur le côté gauche (et au milieu pour S.49), comme si elles servaient à fermer une jupe ouverte sur le devant ou le côté. Nous devons donc conclure qu'il y avait 2 possibilités d'utilisation pour ces fibules.

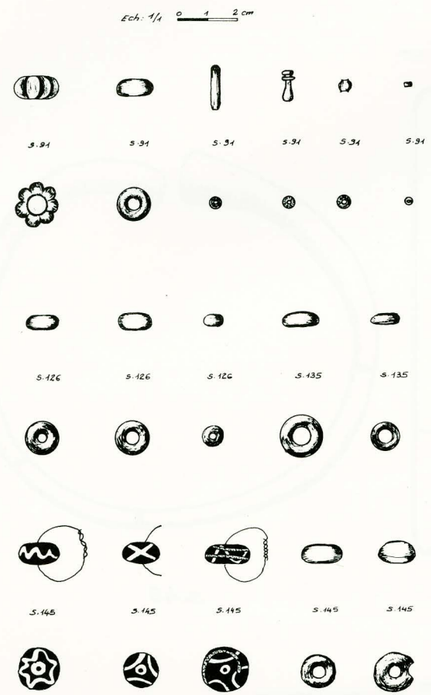
Fibules aviformes

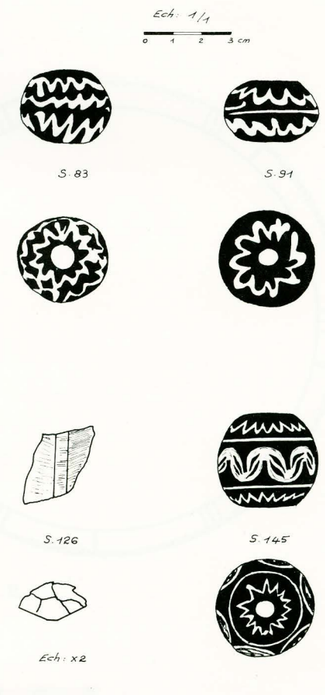
La sépulture S.145 (Planche 7) renfermait 2 fibules en forme d'oiseau presque identiques du 6e siècle (Réf. 2, p. 309) qui étaient placées au niveau de la poitrine.





● — Boucles d'oreilles, bagues.



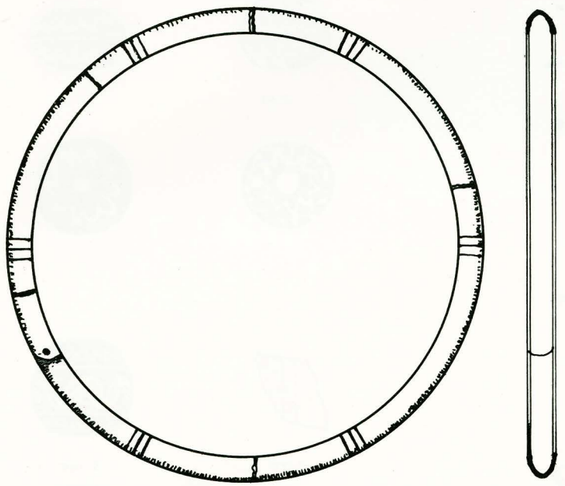


26-27

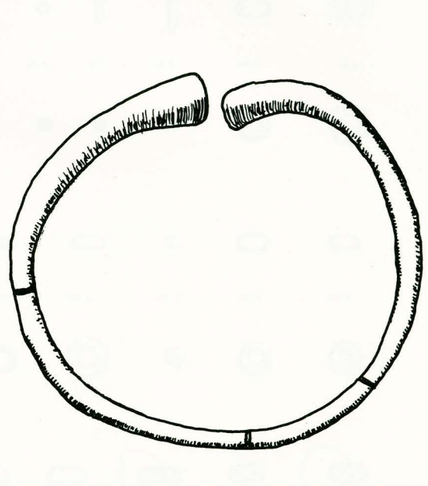
● — Perles, phylactères.

Ech: 1/1

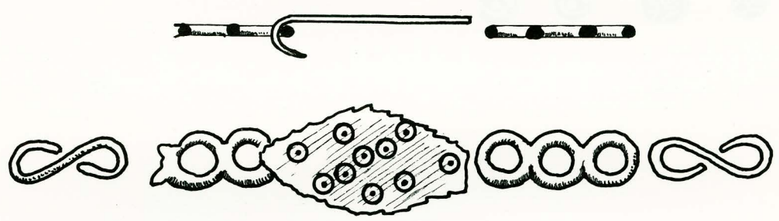
0 1 2 3 cm



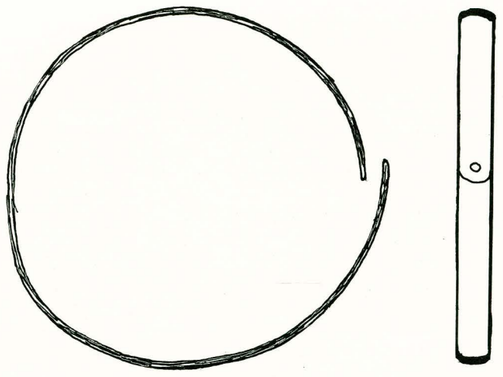
S. 12



S. 49



S. 27



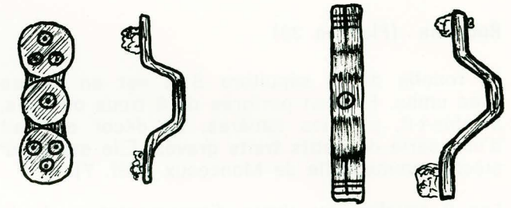
S. 145

28

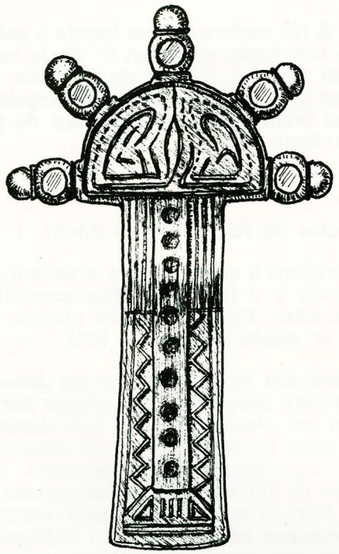
● — Bracelets de bronze.



S. 1



S. 77



Ech: 1/1

0 1 2 3 cm

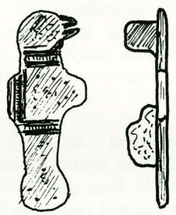
S. 49



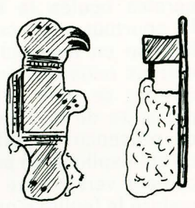
S. 126



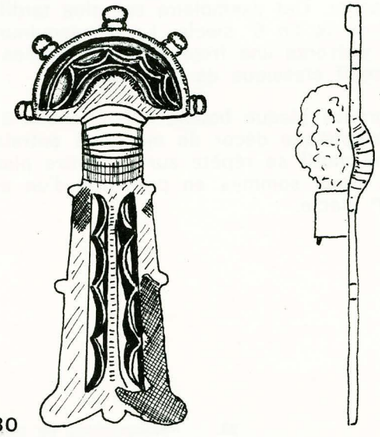
S. 126



S. 145



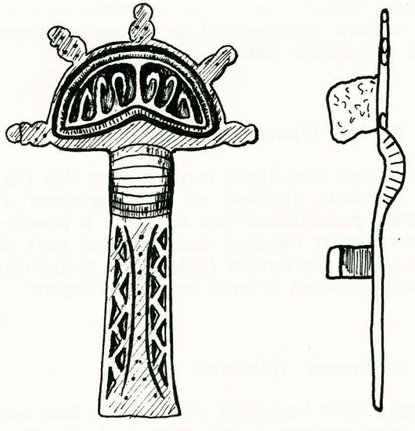
S. 145



29-30

● — Fibules.

S. 126



S. 145

Rouelles (Planche 30)

La rouelle de la sépulture S.12 est en bronze avec umbo. Elle est perforée de 6 trous ovalisés, semble-t-il, par des lanières. Le décor est fait d'une série de petits traits gravés. Elle est du 6e siècle comme celle de Monceaux (Réf. 7).

Les 2 rouelles ou rivets d'ornementation de la sépulture S.139 trouvées dans la bouche du mort sont en bronze à forte teneur en cuivre recouvert d'une feuille d'or. Elles possèdent sur la face arrière un têton de fixation avec rondelle rivetée. Le décor est remarquablement réalisé. Le pourtour est décoré en festons percés de 26 trous. Un cordon guilloché le sépare du motif central, 4 mains à 3 doigts sont disposées au centre en croix. Les 3 doigts représentent sans doute le chiffre magique 3, des cercles oculés bordent la couronne, d'autres cercles oculés forment une croix entre les mains. De petits coups de pointeau soulignent le contour des 4 perforations de l'objet. Le travail de l'artisan est remarquable car le placage de la feuille d'or est réalisé d'une façon ingénieuse et artistique. Le maître d'œuvre a su concilier la technique et l'art car la feuille d'or est maintenue en tous points. Sur l'extérieur elle est refoulée dans les trous et rivetée, les guillochures du cordon la maintiennent sur celui-ci, les cercles oculés la fixent sur 2 diamètres et sur le pourtour ; les coups de pointeau achèvent sa fixation en tous points. Les études modernes des métaux nous apprennent que ce genre de placage devient de plus en plus adhérent avec le temps par suite de la soudure par contact des 2 métaux en présence qui diffusent l'un dans l'autre, c'est ce qui explique en particulier que les pièces étaient couleur vert bronze au moment de leur découverte malgré la feuille d'or dont elles étaient recouvertes.

N.B. : Les viols se faisant au niveau du thorax il est certain que les objets en métaux précieux ont souvent disparu. Ceci nous empêche donc de faire un tableau représentatif du niveau artistique de cette population franque.

Boucles de fer (Planches 31 - 32)

De nombreuses sépultures renfermaient des boucles de ceinture, simples, en fer. Certaines de ces boucles possèdaient des ardillons à bouclier ce qui semblerait indiquer que celles-ci sont du 7e siècle. Une seule boucle (S.94) était recouverte d'un placage brillant à forte teneur en argent.

Boucles de bronze (Planches 33 - 34)

Les types y sont beaucoup plus variés. Les boucles les plus anciennes, qui sont de la fin 5e et du 6e siècle, possèdent des ardillons droits en fer ou en bronze ; pour une grande partie les ardillons sont à bouclier. Ce type serait plus tardif il est presque exclusif au 7e siècle (Réf. 2, p. 313), mais son existence au 6e semble probable car la boucle avec ardillon à bouclier de la sépulture S.49 avoisinait avec les fibules ansées digitées du début 6e siècle. L'usure latérale de l'ardillon confirme le frottement de la courroie oblique sur l'ardillon et non le montage actuel avec perforation de la ceinture.

La sépulture S.146 renfermait une boucle à ardillon droit et une francisque du début 6e siècle ce qui confirme bien le point de vue de M. Salin. Certaines boucles sont ovales, d'autres rectangulaires. Elles sont en bronze mais parfois aussi de potin d'un blanc brillant.

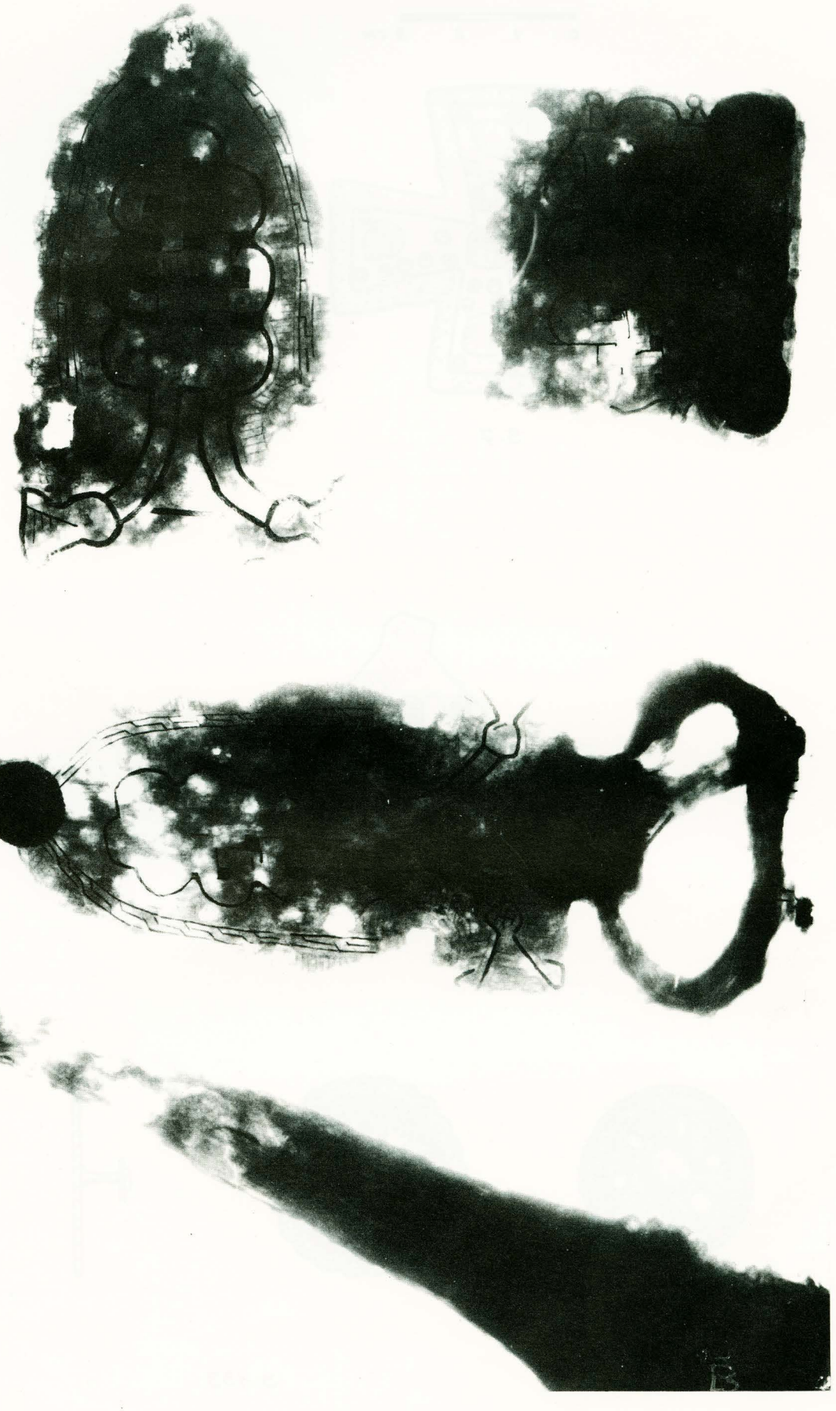
Plaques boucles de fer (Planches 23-27)

Nous en possédons 2 modèles. Une première catégorie est ronde à 3 bossettes. Elle possède un ardillon à bouclier. Cette forme de plaques boucles est du 6e siècle (Réf. 3, p. 186).

La 2e catégorie est trapézoïdale et est accompagnée d'une contre plaque et d'une plaque dorsale. Fréquemment ces plaques boucles sont damasquinées, mais seule la radio permet de déceler les fins décors incrustés. Systématiquement toute plaque boucle de fer doit être radiographiée dès sa sortie de terre et ceci sans qu'aucun nettoyage et surtout brossage ne soit faits. La radiographie est ensuite un document essentiel pour ce genre d'objet.

La plaque boucle ronde S.31 est à rapprocher de la garniture d'Avallon (Réf. 3, p. 186). Nous y retrouvons le même type de décors en marches d'escalier. Cet exemplaire est plus tardif et doit être de la fin 6e siècle. La damasquinure de la S.24 présente une frise en nid d'abeilles qui est un motif classique de l'époque.

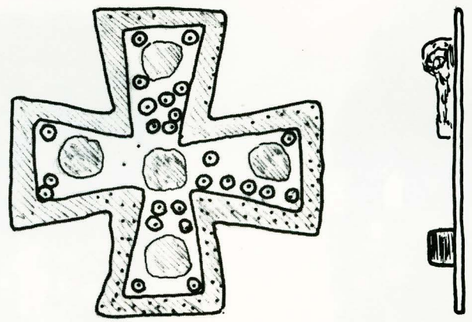
La grosse plaque boucle S.1 (Planche 27) offre un magnifique décor de monstres entrelacés. Le même motif se répète sur la contre plaque dorsale. Nous sommes en présence d'un ensemble du 7e siècle.



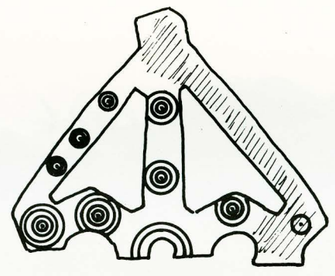
23. — Radiographies de plaques boucles de fer damasquinées.

Ech : 1/1

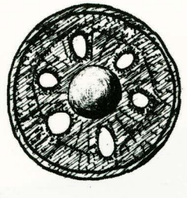
0 1 2 3 cm



S. 7



S. 49



S. 12

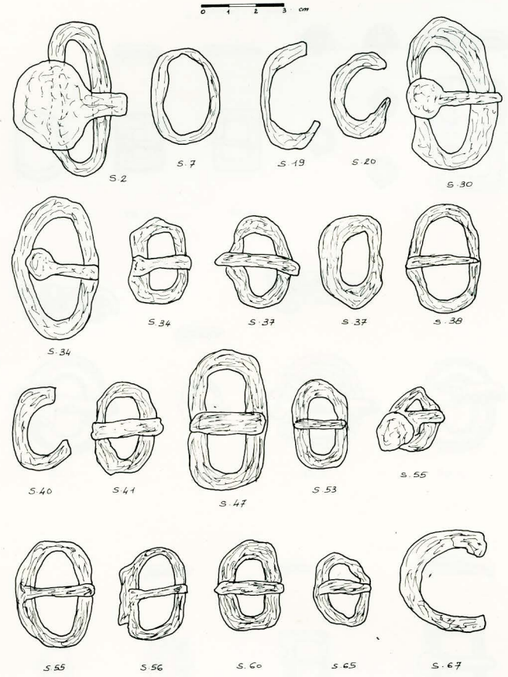


S. 139

●. — Croix byzantine, porte clés, rouelles.

Ech : 1/1

0 1 2 3 cm



S. 2 S. 7 S. 19 S. 20 S. 30

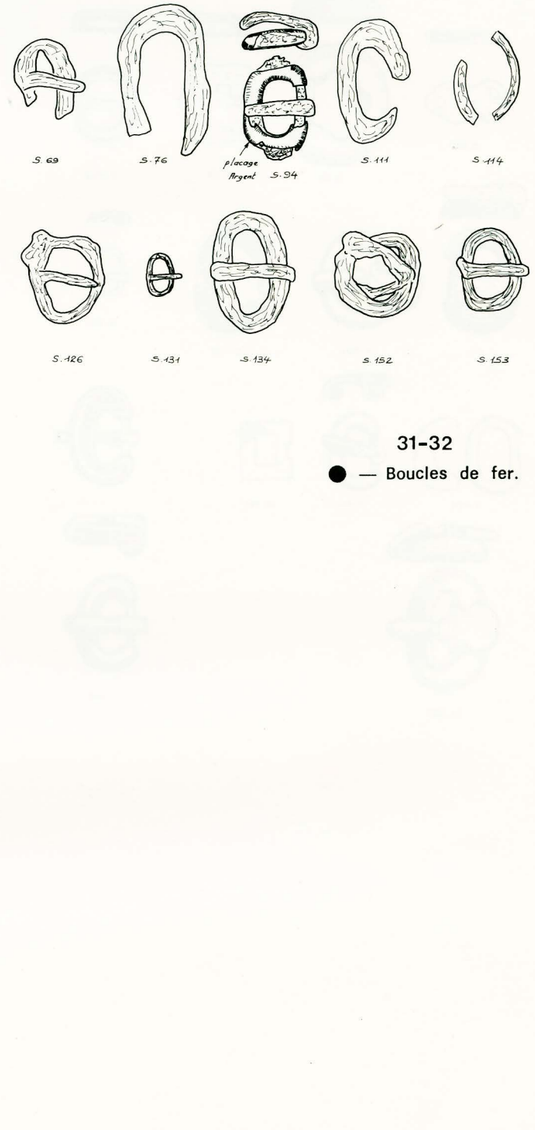
S. 34 S. 34 S. 37 S. 37 S. 38

S. 40 S. 41 S. 47 S. 53 S. 55

S. 65 S. 56 S. 60 S. 65 S. 67

Ech : 1/1

0 1 2 3 cm



S. 69 S. 76 S. 94 S. 111 S. 114

S. 126 S. 131 S. 134 S. 152 S. 153

31-32

● — Boucles de fer.

Ech: 1/1

S. 90 S. 93 S. 97 S. 104

S. 104 S. 106 S. 115 S. 120

S. 121 S. 136 S. 141

S. 153 S. 146

Ech: 1/1

S. 6 S. 12 S. 37 S. 44

S. 49 S. 65 S. 50 S. 58

S. 59 S. 51 S. 66 S. 70

33-34

● — Boucles de bronze.

(suivant Radio) Ech: 1/1

S. 86

(suivant Radio) Ech: 1/1

S. 1

S. 96

S. 10

(suivant Radio) Ech: 1/1

S. 24

S. 16 S. 31 S. 33

35 · 36 · 37

Croix byzantine, Porte-clés, Rouelles
Plaques Boucles de fer damasquinés
(voir p. 154)

La plaque boucle S.86 (Planche 37) présente, elle aussi, un décor animalier qui est très stylisé. Les monstres sont désarticulés et comme le dit M. Salin (Réf. 2, p. 325) : « Leurs griffes, leurs ailes sont réduites à de simples crochets ». Cet exemplaire est plus tardif (fin 7e siècle).

Plaques boucles en bronze (Planches 38-39-40)

Plusieurs plaques boucles de bronze se trouvent dans notre mobilier, leurs formes sont très variables.

La plaque boucle S.12 est un ensemble de 2 éléments plats ajourés qui possédaient 3 ardillons dont l'un est réduit à l'état de fragment. Il y avait donc 3 lanières de cuir pour assurer la fermeture de la ceinture. Cette plaque boucle est très ajourée, elle est décorée de cercles oculés reliés entre eux par une ligne gravée. Trois pattes de fixation se trouvent au dos du plus petit élément. Dans la même sépulture se trouvait un fragment de plaque boucle comprenant l'extrémité avec bossette et patte de fixation moulée. Ce fragment est rigoureusement du même type que celui de la plaque 253 du musée Dobrée de Nantes (Réf. 10). Elle est datée du 7e siècle et pourrait avoir été exécutée dans un atelier de la Loire. Cette sépulture renfermait aussi une rouelle du 6e siècle ce qui ne semble pas être en concordance avec ce fragment. Mais le viol ou le réemploi de la sépulture (la partie supérieure du corps n'existait plus) ne permet pas de tirer de conclusions.

La plaque boucle S.29 est remarquable, ses bords sont lobés et étaient ornés de 5 bossettes dentelées tenues par des agrafes repliées. Le décor de la plaque représente une série d'entrelacs couverts de multiples pointillés, ce décor délimite des cloisonnements irréguliers peu profonds. La boucle est gravée de décors en marches d'escaliers. L'ardillon est à boucliers orné d'un masque humain privé de bouche. Le bouclier est cerné de 3 décors successifs : dents de scie, poinçons triangulaires et damiers. Cette plaque est d'inspiration orientale et de type Sarmate et peut être datée du 7e siècle (Réf. 1, p. 310-313 - Réf. 4, p. 271). La fixation de cette plaque est assurée par 3 pattes moulées à œillets.

Un autre type est représenté par la S.97. C'est une plaque boucle triangulaire avec bossettes et pattes de fixation moulées, un renforcement axial souligne l'ensemble. Les plaques triangulaires sont en général les plus anciennes, elles datent du 6e siècle (Réf. 2, p. 315).

L'exemplaire S.127 est d'un style un peu différent. La plaque est ornée de cercles oculés disposés irrégulièrement. Elle est à rapprocher de la plaque 264 du Musée Dobrée de Nantes (Réf. 10) qui est du 6e siècle.



● — Plaque boucle en bronze inspirée du type Sarmate VIIe siècle.

La petite plaque boucle S.123 en bronze étamé appartient à une sépulture d'enfant de très bas âge.

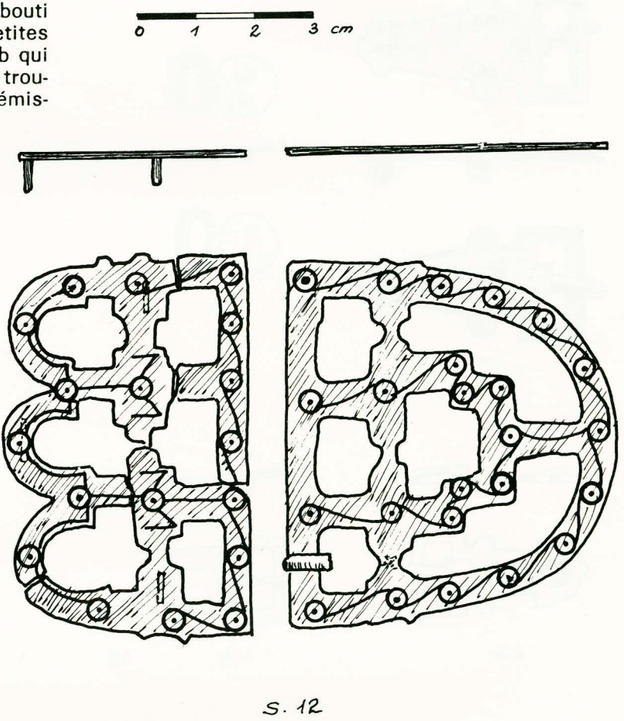
Décors de ceintures (Planche 41)
Rivets scutiformes

Des rivets en forme de bouclier souvent placés par paire se trouvaient sur les ceintures. Ces rivets de dimensions variables étaient des ornements de ceintures, leur fixation était assurée par une patte à œillet.

Rivets simples, bossettes

Toute une série de rivets aux formes les plus variées ont été retrouvés, certain sont plats et

circulaires, d'autres hémisphériques ou triangulaires. Des bossettes décoraient aussi les ceintures ; elles pouvaient être de feuillard embouti à bord dentelé et étaient fixées par des petites agrafes noyées dans un amalgame étain-plomb qui était coulé dans la bossette (S.12). On en trouvait aussi en bronze ou potin à forme mi-hémisphérique, mi-polygonale (S.44).



38

● — Plaques boucles en bronze.

S. 12

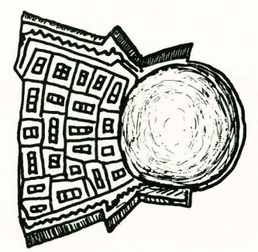
Médailles

Seule la sépulture S.126 a livré un ensemble de 4 médailles très fines (quelque 1/10 de mm seulement) suspendues en collier. A leur sommet, une patte repliée servait à les suspendre. Elles étaient associées à un collier d'environ 250 fines perles et étaient intercalées entre celles-ci. Une seule face était décorée et représentait une effigie avec comme inscription CONSTAN . . . COS II.



Pièces de monnaie

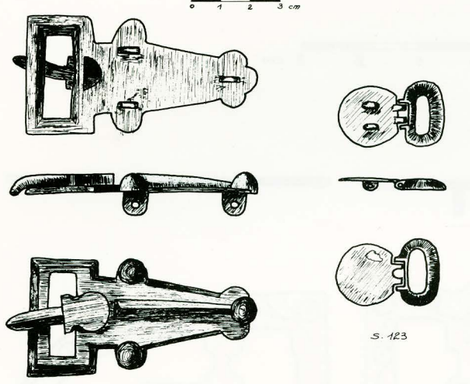
7 pièces de monnaie figurent parmi le mobilier. 4 étaient dans la même sépulture le long du genou gauche (S.91). Une autre était dans la partie haute du corps au niveau de la tête et peut être dans la bouche comme c'était le cas pour la S.126 qui était de plus accompagnée d'une perle. Cette dernière pièce est d'Hadrien (117-138 après J.C.). Les monnaies de la sépulture S.91 vont de 247 à 390 après J.C. Comme on le voit, ces pièces sont d'une époque antérieure aux sépultures. Le rite de l'obole pour le passage dans l'au-delà était donc encore très tenace, apparemment, à l'époque mérovingienne.



S. 12

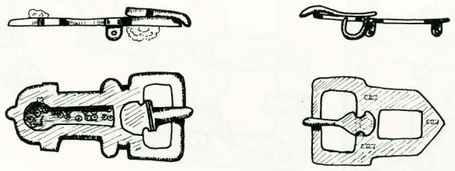
Ech: 1/1

0 1 2 3 cm



S.97

S.123



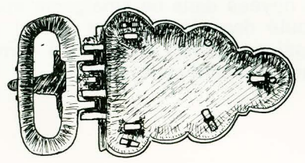
S.127

S.152

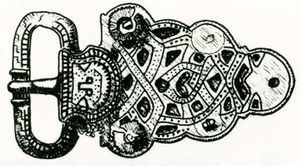
39

Ech: 1/1

0 1 2 3 cm







S.29

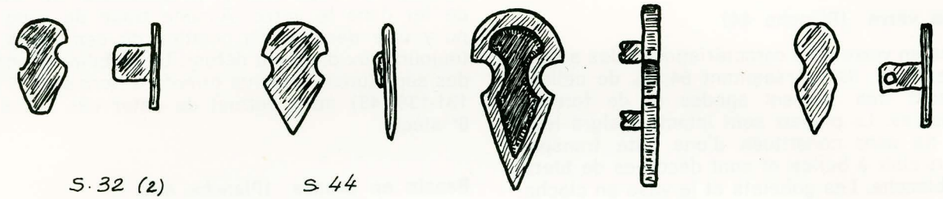
40

● . — Plaques boucles en bronze.

41 • 42 • 43

● . — Rivets scutiformes, bossettes.

Ech: 1/1



S.32 (2)

S.44

S.49 (2)

S.73.

S.104

S.116

S.129

S.141

S.143

Ech: 1/1

0 1 2 3 cm



S.6

S.9

S.12

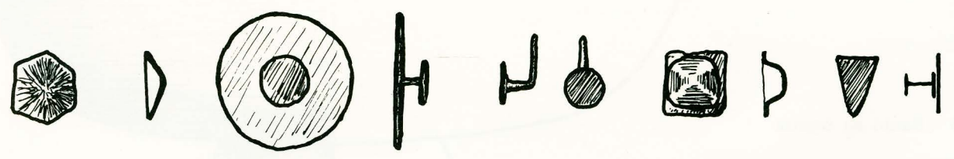
S.16



S.44

S.51

S.72



S.81

S.103

S.111

S.129

S.135

4. VASES - BASSIN - POTERIES

Vases en verre (Planche 44)

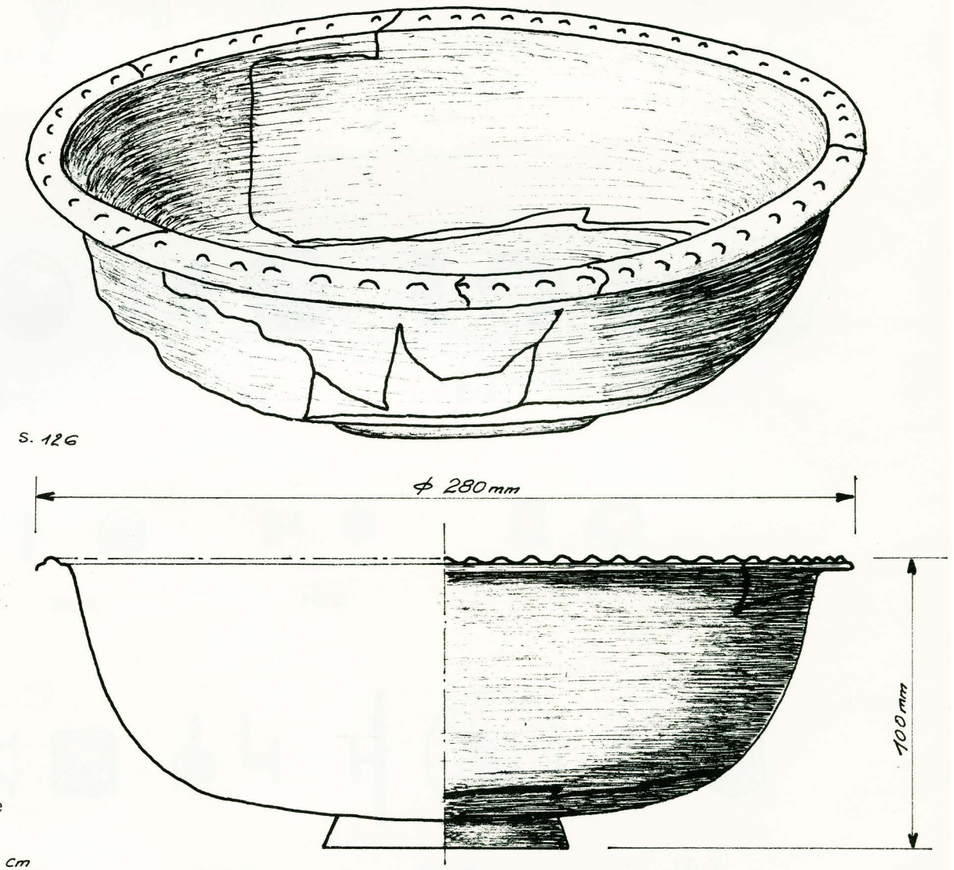
Les vases en verre sont caractéristiques des sépultures d'enfants. Ils représentent 64,3% de celles-ci. Ils sont très souvent apodes et de formes très variables. La plupart sont intacts malgré leur finesse. Ils sont constitués d'une pâte transparente vert clair à bulles et sont décorées de filets de pâte blanche. Les gobelets et le vase en cloche apode sont des formes franques.

La bouteille S.131 est plutôt gallo-romaine d'époque tardive, de même le vase S.145 qui est d'une très grande élégance. Il est décoré de nombreux filets en pâte de verre.

Le vase en verre est souvent associé à la poterie funéraire. Sur 8 vases, 4 étaient accompagnés de poterie. Presque tous étaient recouverts d'une pellicule de couleur sang ; nous avons soumis ces vases pour étude à M. le Professeur Ceccaldi de l'Identité Judiciaire. Les recherches ont été négatives. L'analyse a révélé que cette pellicule est formée d'oxydes dus à la présence de traces de fer dans le verre. Aucune trace de sang n'a pu y être décelée. La position de ces vases est toujours aux pieds du défunt. Le mobilier abondant des sépultures d'enfants orientées nord-sud (S.126-131-136-145) nous permet de dater ces vases du 6e siècle.

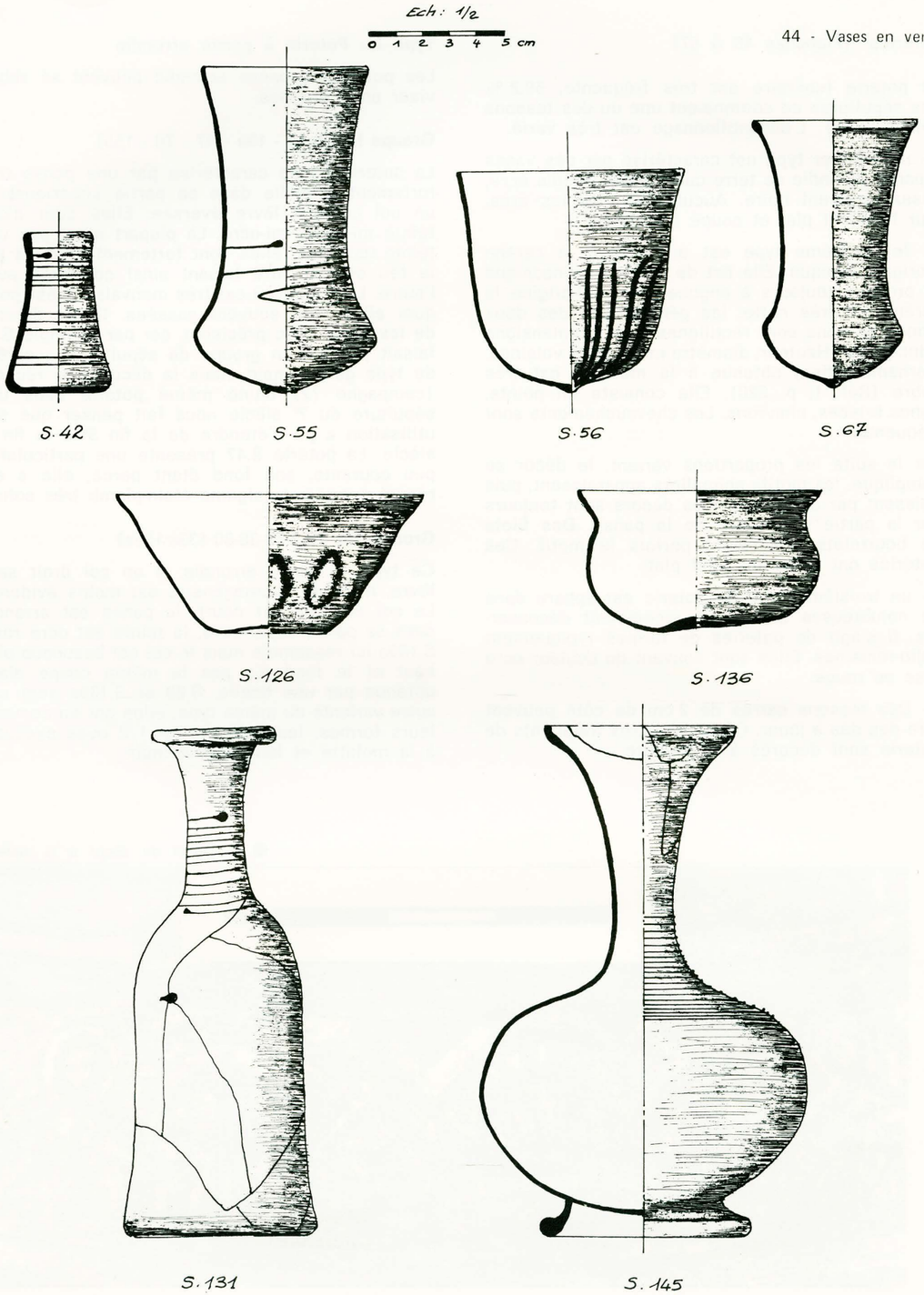
Bassin en bronze (Planche 45)

Nous avons eu la chance de découvrir un bassin en bronze dans la très belle sépulture S.126. Ce bassin remplaçait la poterie funéraire classique et voisinait avec un vase de verre. Il reposait à l'envers sur les tibias. Il est d'une très grande minceur (quelque 1/10 de mm), c'est un feuillard de bronze. Un pied en couronne est rapporté sur le fond ; le bord du bassin est perlé sur toute sa périphérie. Cet objet est à rapprocher du bassin provenant du champ des tombes à Pompey (Réf. 3, p. 151). Le mobilier de cette sépulture permet d'avancer comme époque le 6e siècle.



45 - Bassin en bronze

0 2 4 6 cm



Poteries (Planches 46 à 57)

La poterie funéraire est très fréquente, 59,2 % des sépultures en contenaient une ou des tessons (planche 58). L'échantillonnage est très varié.

— un premier type est caractérisé par des vases à panse arrondie de terre cuite grise, parfois ocre, assez rarement noire. Aucun décor ne les orne, leur fond est plat et coupé à la ficelle.

— le deuxième type est une poterie à carène d'origine franque. Elle est de forme bitronconique et presque toujours à engobe noir. A l'origine la carène est très nette, les génératrices des deux troncs de cône sont rectilignes et les dimensions principales (Hauteur, diamètre maxi) sont voisines. L'ornementation, obtenue à la molette, est très sobre (Réf. 1, p. 220). Elle consiste en points, lignes brisées, chevrons. Les chevauchements sont fréquents.

Par la suite les proportions varient, le décor se complique, les motifs animaliers apparaissent, puis finissent par dégénérer. Ces décors sont toujours sur la partie supérieure de la panse. Des filets ou bourrelets réhaussent parfois le motif. Ces poteries ont aussi un fond plat.

— un troisième type de poterie est apparu dans de nombreuses sépultures récemment découvertes. Il s'agit de poteries de formes typiquement gallo-romaines. Elles sont souvent de couleur ocre rose ou rouge.

— Des tessons carrés de 2 cm de côté peuvent être des dés à jouer. Certains autres fragments de poterie sont décorés à la molette.

Type I - Poterie à panse arrondie

Les poteries à panse arrondie peuvent se subdiviser en 3 groupes.

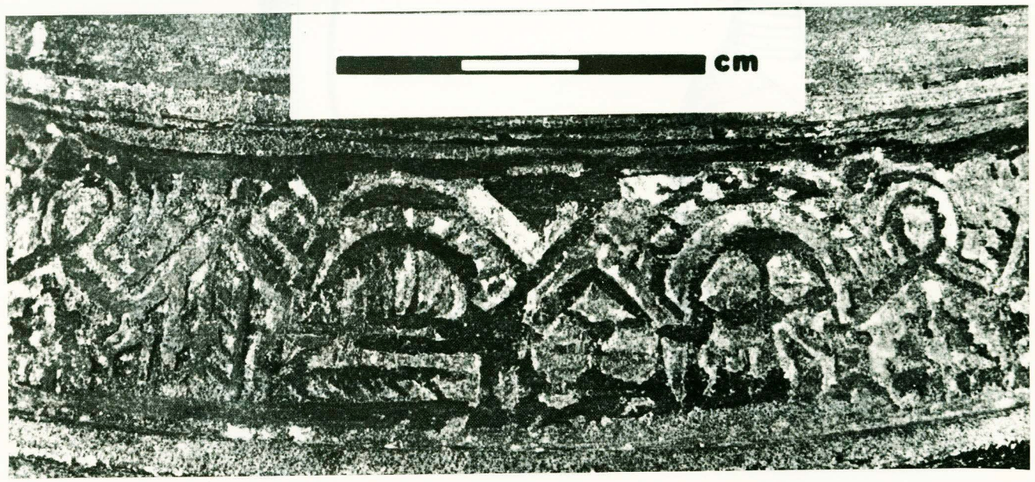
Groupe I-a (S.19 - 19a - 47 - 70 - 155)

La poterie I-a se caractérise par une panse très fortement arrondie dans sa partie supérieure et un col court à lèvre éversée. Elles sont d'une teinte mi-grise, mi-ocre. La plupart n'ont pas une teinte uniforme, elles sont fortement noircies par le feu sur un côté faisant ainsi contraste avec l'autre. Leur cuisson est très mauvaise, c'est pourquoi elles sont souvent cassées. Il est difficile de les dater avec précision, car par exemple S.19 faisait partie d'un groupe de sépultures accolées de type gallo-romain, mais la découverte récente (campagne 72) d'une même poterie dans une sépulture du 7e siècle nous fait penser que son utilisation a pu s'étendre de la fin 5e à la fin 7e siècle. La poterie S.47 présente une particularité peu courante, son fond étant percé, elle a été réparé avec un amalgame étain-plomb très solide.

Groupe I-b (S.1-12-38-80-133a-155a)

Ce type, à panse arrondie, à un col droit sans lèvre, mais ici l'homogénéité est moins évidente. Le col de S.38 est court, la panse est arrondie dans sa partie supérieure, la teinte est ocre rose. S.155a lui ressemble mais le col est beaucoup plus haut et le fond n'a pas la même coupe plane obtenue par une ficelle. S.80 et S.133a sont une autre variante du même type, elles ont en commun leurs formes, leurs décors en 1/2 oves exécutés à la molette et leur engobe noir.

● — Détail du décor à la molette





● — Poterie du type Ic intermédiaire entre les poteries à panse arrondie et les poteries bitronconiques S. 10.

S.1 est un cas particulier qui tient plus du bol que de la poterie. Nous aurions tendance à le classer dans une période fin gallo-romaine, mais le viol ou réemploi évident et son voisinage avec du mobilier du 7e siècle (plaque boucle damasquinée) ne nous permet pas de conclure.

Groupe I-c (S.10 - 18 - 22 - 28 - 67 - 78 - 86)

Nous avons groupé ici des poteries qui ont comme point commun des panses plus ou moins arrondies mais surtout un motif de même origine, il s'agit des 1/2 oves renversées d'origines romaine et qui ont été copiées aussi par les francs. Une de nos plus belles poteries S.10 présente un décor en oves complété de croix mi-latines, mi-byzantines qui indique l'influence chrétienne. Cette poterie est intermédiaire entre la poterie à panse arrondie et la poterie bitronconique. Son col est relativement droit.

S.18 a une forme gallo-romaine, sa panse est arrondie dans sa partie inférieure, un décor de 1/2 oves et de croix l'orne. S.22-28-86 ont en commun une panse légèrement arrondie et un col éversé assez long, un décor de 1/2 oves et de croix de St-André et un bourrelet au-dessus de ce décor. C'est S.86 qui a les formes les plus marquées ; le mobilier qui l'accompagnait (plaque boucle damasquinée de la fin 7e siècle) nous incite à la dater de cette époque.

S.67 et 78 sont 2 variantes. S.67 a un fond plat mais la double courbure de sa partie inférieure semble lui donner un pied. S.78 a une panse très légèrement arrondie et un décor de bâtons en frises souligné par une série d'arcs.

Poterie type II - Poterie à carène bi-tronconique

Beaucoup de nos poteries sont de ce type ou en dérivent. Parmi les formes les plus pures de type barbare, dans lesquelles l'arête de la carène est très nette et où la hauteur est sensiblement égale au plus grand diamètre, nous pouvons citer : S.6, 17, 33, 34, 35, 36, 40, 48, 51, 53, 61, 75, 76, 79, 97, 104, 133. Tous ces vases sont abondants au 6e siècle (Réf. 1, p. 334-338) en particulier les 2 poteries S.97 et S.104 peuvent être datées effectivement du 6e siècle par le mobilier qui les accompagnait.

Une mention particulière est à faire pour les poteries S.49 - 62 - 72 qui sont du même type. L'arête des 2 cones est très marquée, elles sont ornées de décors animaliers sur la partie haute de la panse qui est plus verticale que sur les autres poteries. Ce motif est surmonté d'un bour-

relet à la naissance du col qui est court et éversé. La molette de S.49 fait alterner des croix byzantines et des quadrupèdes stylisés. Cette stylisation d'animaux pourrait nous faire croire que cette poterie est assez avancée dans la civilisation mérovingienne, mais le mobilier qui est manifestement du début 6e siècle (fibules ansées digitées à rinceaux) nous oblige à penser qu'elle est de cette époque. S.62 nous montre 2 magnifiques frises superposées de quadrupèdes buvant ou broutant. S. 72 est une autre schématisation d'animaux.

La poterie S.26, qui se rapproche de la S.10 par sa forme et son décor en 1/2 oves, a attiré notre attention car des lettres sont imprimées dans chaque 1/2 ove. Nous y lisons H, 3, puis I ou L. Les dents de loup qui cernent le H nous font penser au soleil, ces lettres ne signifieraient-elles pas HELIOS ? Cette hypothèse tout à fait personnelle ne saurait être prise pour une affirmation catégorique.

Deux autres poteries sont à signaler, ce sont S.102 et S.152. Leurs formes sont semblables, mais c'est surtout leur décor qui est significatif. Il a été exécuté avec une même molette, mais il y a eu une inversion entre les deux. Les 2 dessins coïncident exactement. Le décor est très stylisé et difficile à déchiffrer, on y voit entre autres, une grille ou palissade et une croix de St-André. Le motif a tellement évolué que l'artisan qui a fait la 2e poterie n'a pas su le reconnaître et l'a imprimé à l'envers. Une variante de ce type (S.29, 30, 31, 31a, 77, 87, 88, 88a, 96) se rencontre dans des sépultures de la fin 6e et du 7e siècle. Ces poteries sont plus hautes que larges et sont très souvent ornées de plusieurs bourrelets successifs. Elles sont à engobe noir mais ne possèdent aucun décor à la molette. La poterie S.30 peut être aussi rapprochée du type I-a par sa panse arrondie mais sa situation géographique, sa couleur et la présence de ses bourrelets nous l'on fait classer avec S.29 et 31, ce qui confirme bien que cette



●. — Poterie à carène bitronconique S. 62.

forme de poterie à panse arrondie a pu être employée sur une longue période allant de la fin 5e au 7e siècle.

Les poteries S.31 et S.31a seraient de la fin 6e début 7e siècle, car elles étaient accompagnées de plaques boucles de fer damasquiné, rondes. S.96 est aussi du 7e siècle (plaque boucle fer avec contre plaque).

La poterie S.77 serait de la fin 7e début 8e siècle (fibules ansées symétriques). Elle est marquée sur son fond d'un signe en V dont une branche est barrée et forme une croix. C'est sans doute un signe distinctif du potier.

Poteries type III

Nous classons sous cette rubrique les différentes poteries qui sont manifestement de tradition gallo-romaine (S.9, 9a, 131, 137, 138, 139, 145, 146, 147). Les premières que nous avons découvertes (S.9 et 9a) qui étaient dans une même sépulture, sont assez différentes. La S.9 est un vase presque blanc à col fin, la panse est arrondie et se prolonge par un léger pied. Ce vase possédait autrefois une anse dont nous retrouvons l'emplacement sur le col. La seconde poterie (S.9a) est aussi à panse arrondie, mais son col est droit et son engobe est noir. Elle est décorée d'un motif fait à la molette et qui représente une suite de petits carrés. Le col est agrémenté de bandes verticales lustrées. S.137 est un pot à bec treflé. Il possède une anse et est de couleur ocre jaune. Il est typiquement gallo-romain par sa forme. S.131, 138, 145, 147 sont des poteries à pied d'inspiration gallo-romaine, en particulier S.131 et 145 peuvent être datées du début 6e par le mobilier de ces sépultures (fibules ansées digitées à rinceaux pour S.145 et francisques Flb pour S.131). S.146 est une poterie bi-tronconique ocre rouge de technique gallo-romaine, son mobilier la situe aussi au début 6e siècle (francisque Flb, boucle à ardillon droit).

S.139 mérite toute notre attention. C'est un vase de type sigillée de l'Argonne 330-380 après J.C. (T. C.F. revue Forum N° 2 p. 53-54), un décor constitué de hachures obliques ou croisées, de triangles, de croix de St-André ceinture la partie basse. Ce décor est bien connu. Cette poterie a posé un problème curieux; en effet, la sépulture S.139 possédait cette poterie en 2 morceaux emboîtés l'un dans l'autre. Un tesson manquait pour sa reconstitution complète. Ce tesson fut retrouvé entre les pieds du mort de la sépulture S.140 qui ne possédait aucun autre mobilier et dont le corps était en position anatomique alors que S.139 était partiellement bouleversée. Nous devons en conclure que S.140 est postérieure à S.139 et que sans doute la pauvreté du défunt de cette sépulture était telle que l'on a pris un tesson de la sépulture voisine pour lui mettre en offrande funéraire.

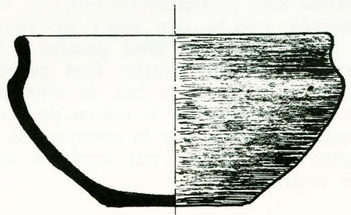
Position des poteries

Les poteries sont pratiquement toujours aux pieds des inhumés (76 % des cas) se répartissant comme suit : 18 % au pied gauche ; 19 % au pied droit ; 39 % au centre. Ces pourcentages confirment qu'il n'y avait pas de côté privilégié puisque nous retrouvons le même pourcentage à droite qu'à gauche et que la somme des poteries extérieures aux jambes est égale à celle des poteries intérieures.

Les 24 % restant se trouvent surtout au niveau tibias ou genoux, une fois au pubis (associé à une poterie aux pieds) et quelques rares fois au bassin, bras et tête.

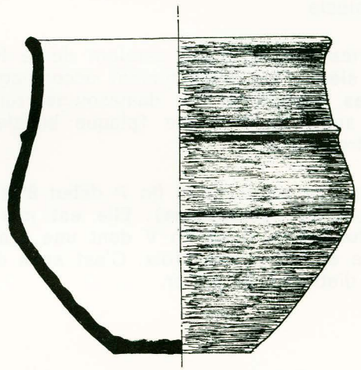
Ech: 1/2

0 1 2 3 4 5 cm



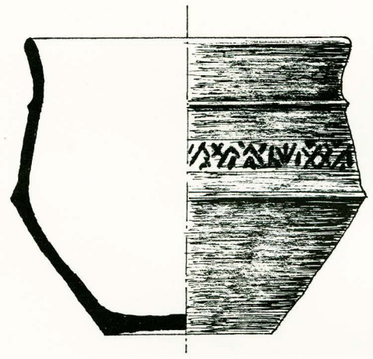
S.1

ocre jaune



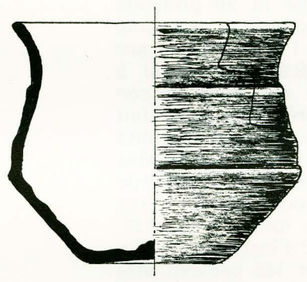
S.3

Noire



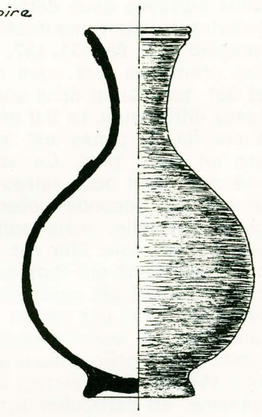
S.6

Blanche



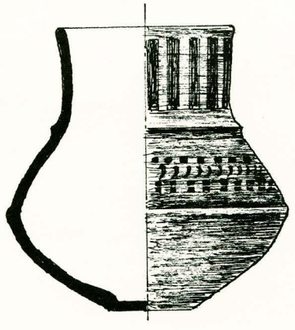
S.7

Blanche



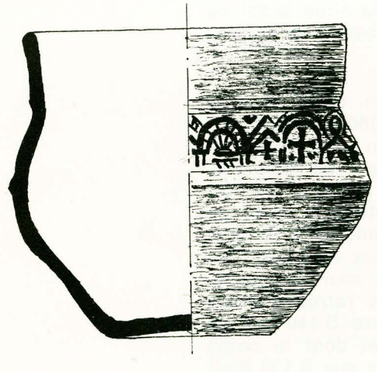
S.9

Blanche



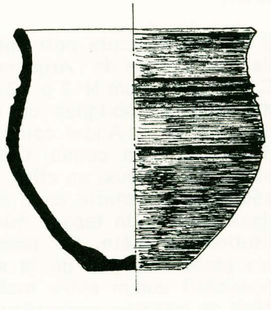
S.9a

Noire



S.10

Noire

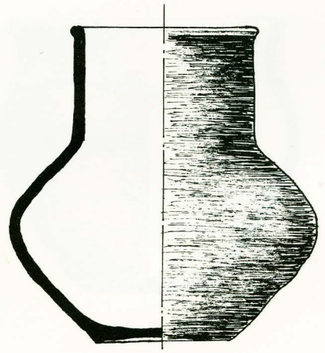


S.11

Noire

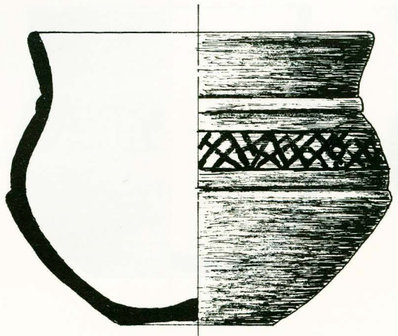
Ech : 1/2

0 1 2 3 4 5 cm



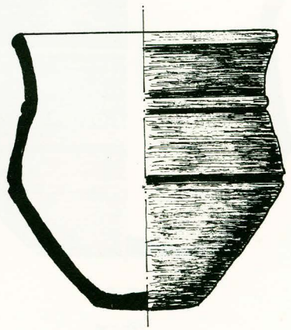
S.12

Noire



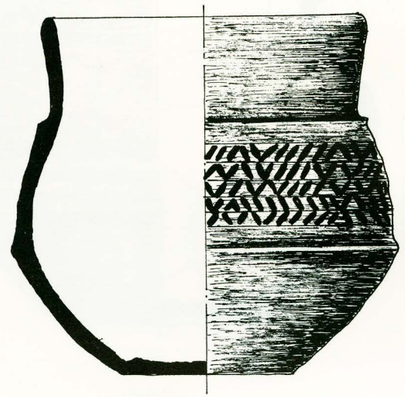
S.13

Noire



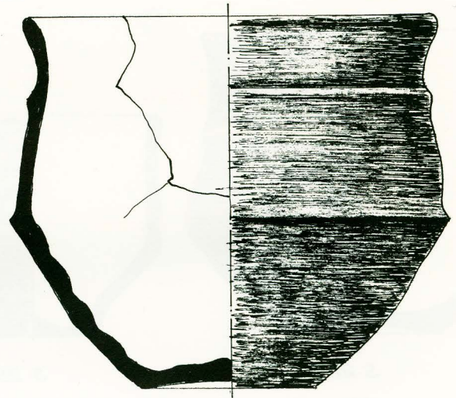
S.14

Noire



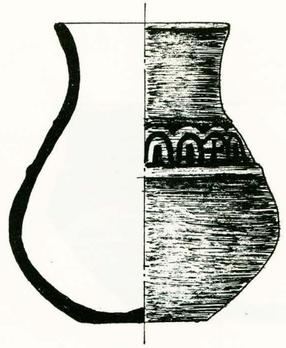
S.15

Noire



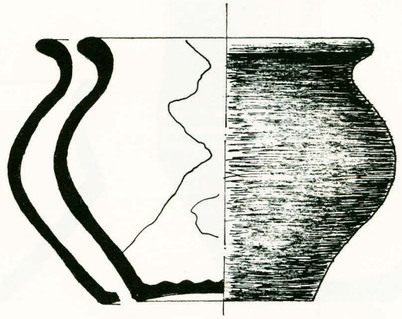
S.17

Noire



S.18

Noire

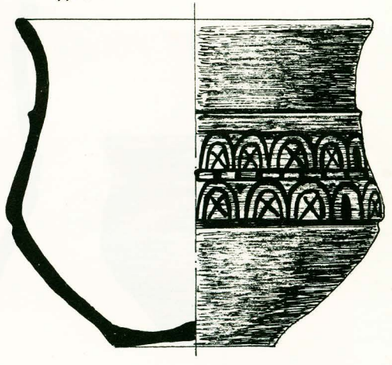


S.19

Grise

S.19a

Grise

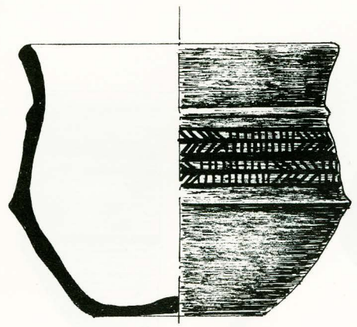


S.22

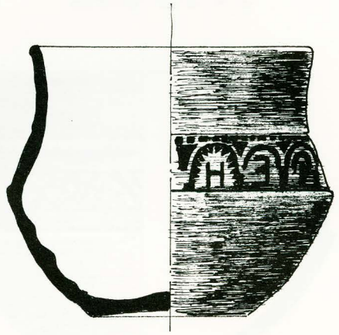
Noire

Ech : 1/2

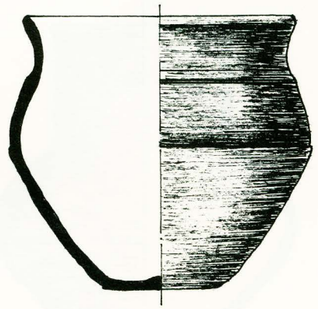
0 1 2 3 4 5 cm



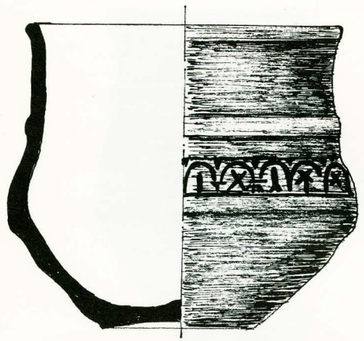
S.23
Noire



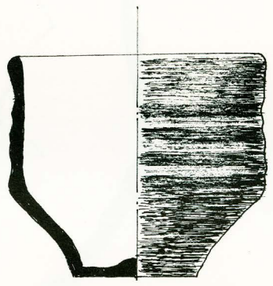
S.26
Noire



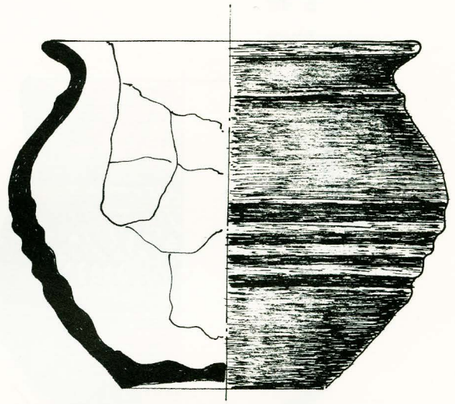
S.27
Noire



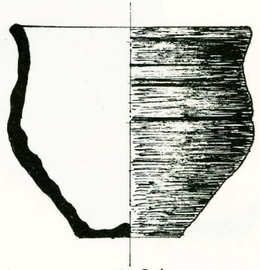
S.28
Noire



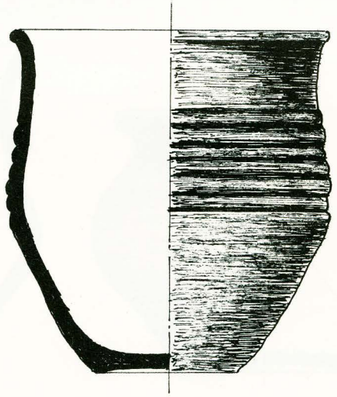
S.29
Rose



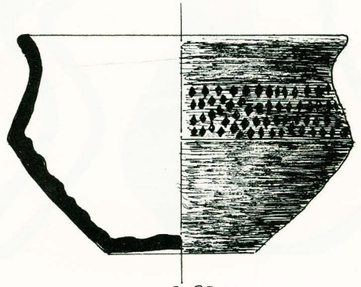
S.30
Grise



S.31
Noire



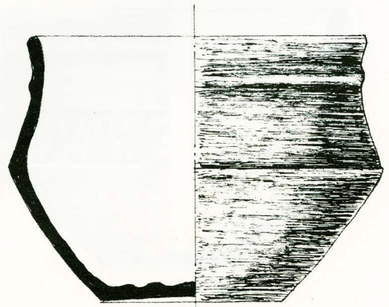
S.31 a
Grise



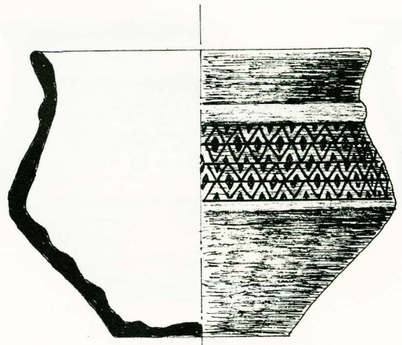
S.33
Noire

Ech: 1/2

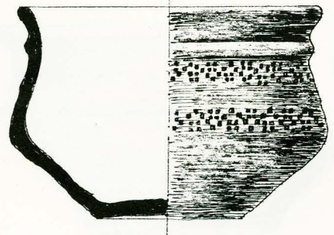
0 1 2 3 4 5 cm



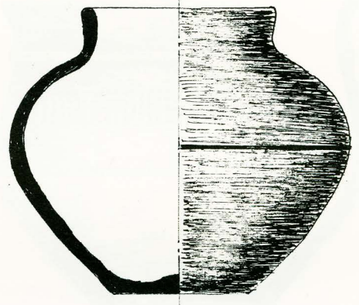
S.34
Noire



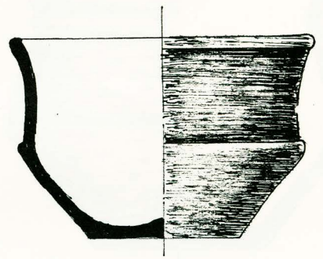
S.35
Grise



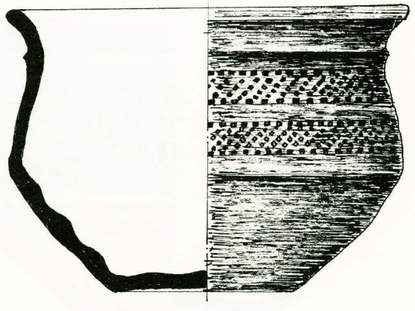
S.36
Noire



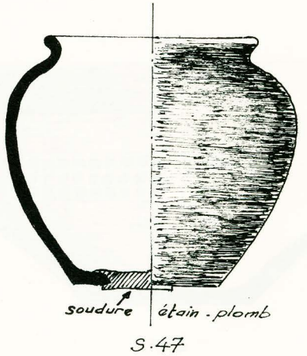
S.38
Rose



S.38a
Ocre jaune



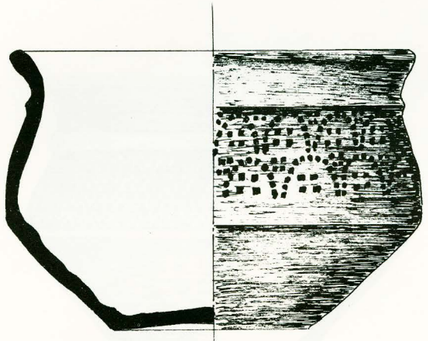
S.40
Noire



S.47
Grise

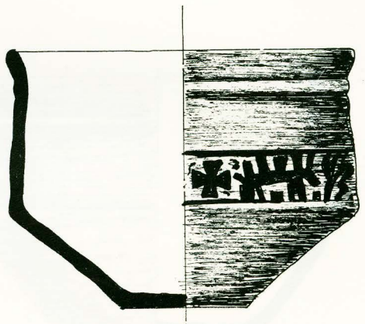
Ech: 1/2

0 1 2 3 4 5 cm



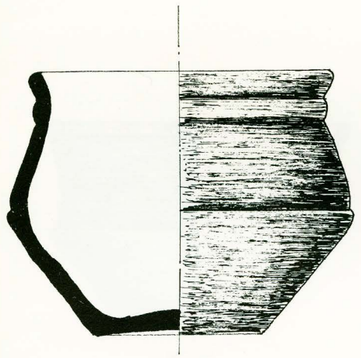
S.48

Noire



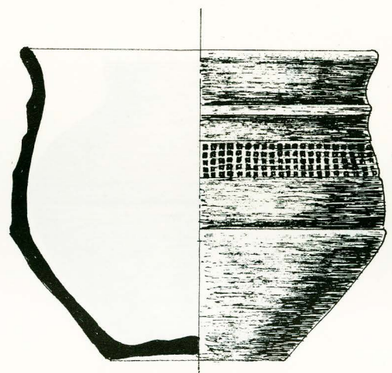
S.49

Noire



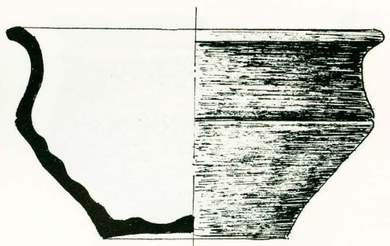
S.51

Ocre jaune



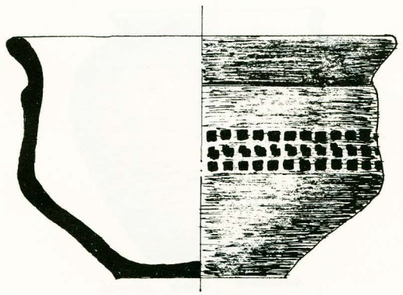
S.53

Noire



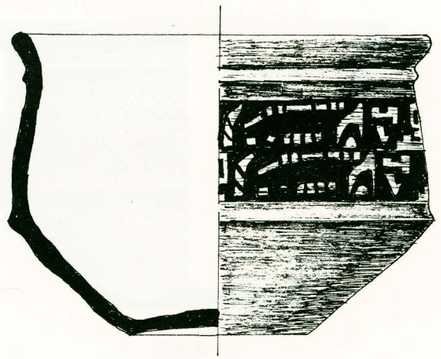
S.54

Ocre jaune



S.61

Noire

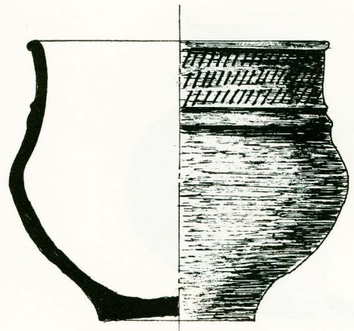


S.62

Grise

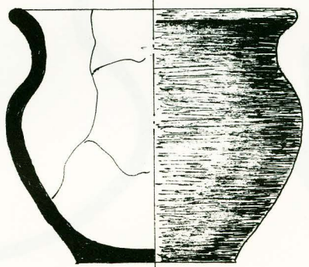
Ech: 1/2

0 1 2 3 4 5 cm



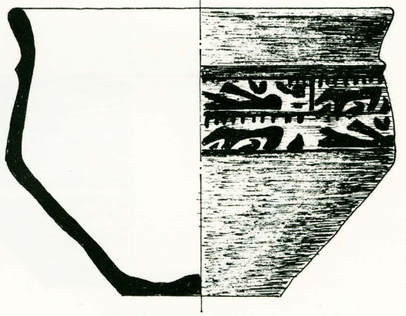
S.67

Noire



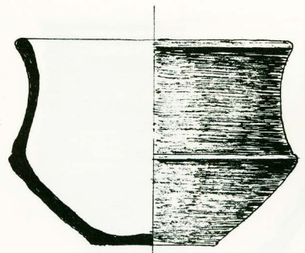
S.70

Grise



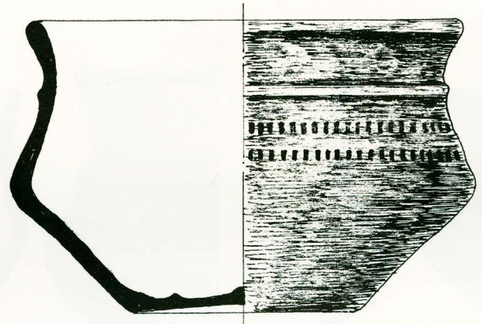
S.72

Noire



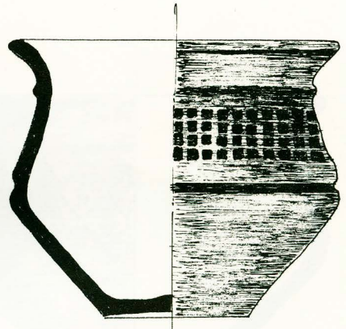
S.74

Grise



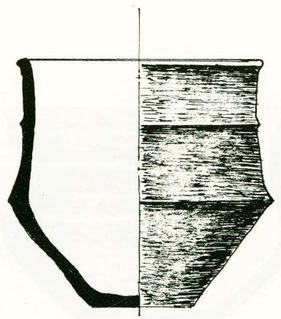
S.75

Grise



S.76

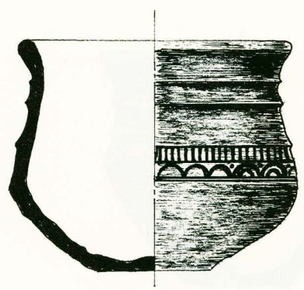
Grise



Fond poterie

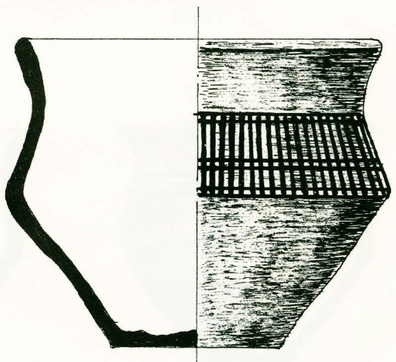
S.77

Noire



S.78

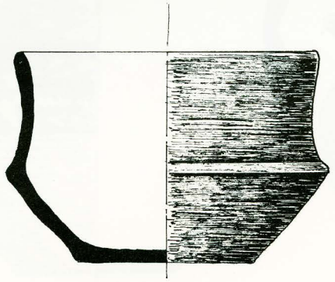
Noire



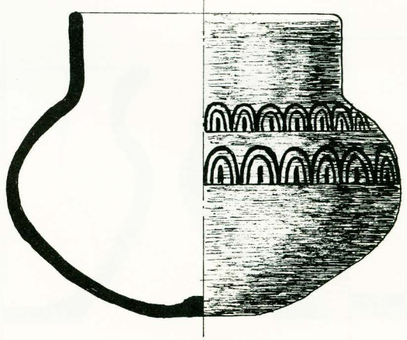
S.79

Grise

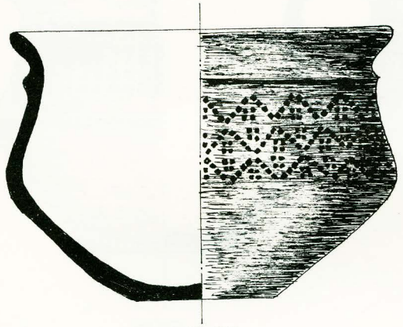
Ech: 1/2
0 1 2 3 4 5 cm



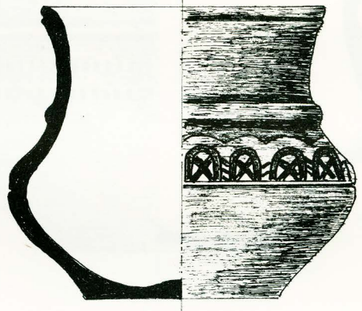
S.79 a
Grise



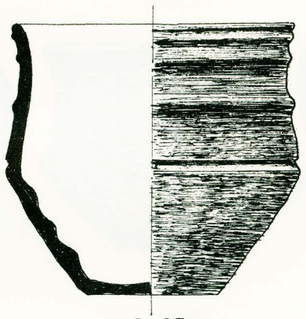
S.80
Noire



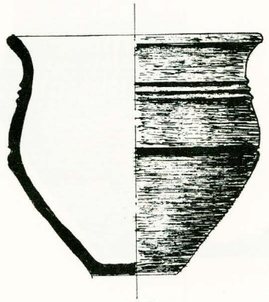
S.83
Noire



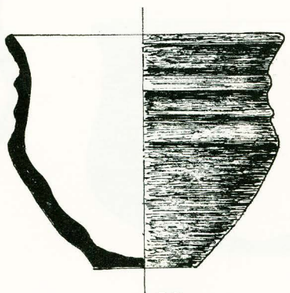
S.86
Noire



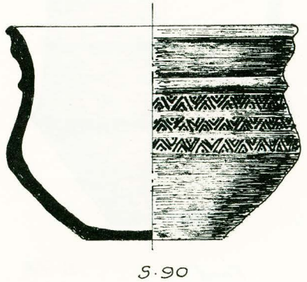
S.87
Noire



S.88
Noire

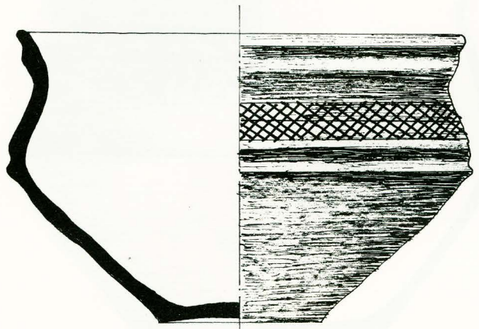


S.88 a
Noire

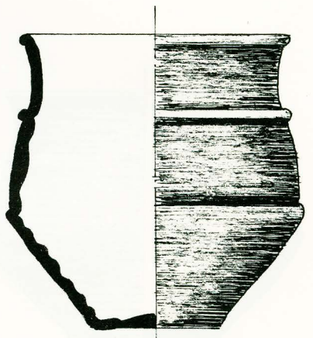


S.90
Noire

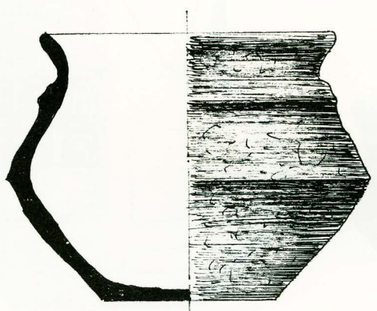
Ech: 1/2
0 1 2 3 4 5 cm



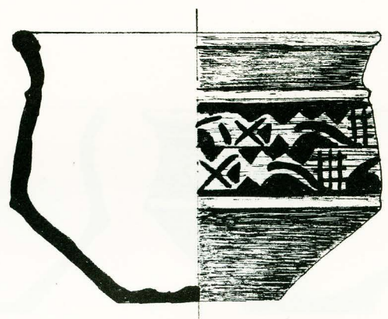
S.91
Noire



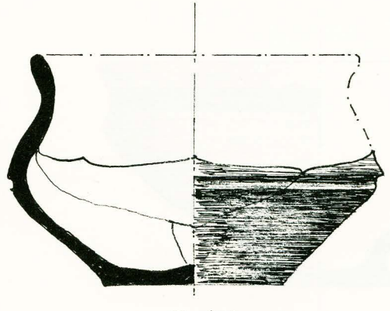
S.96
Noire



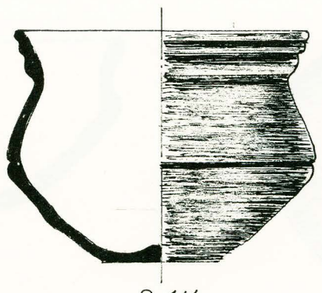
S.97
Noire



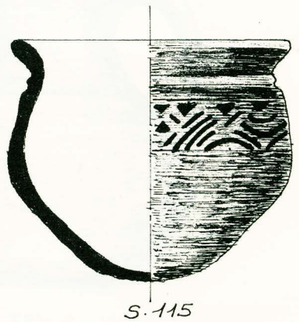
S.102
Grise



S.104
Rose

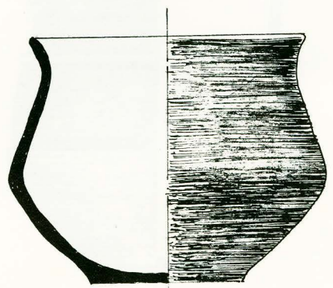


S.111
Noire

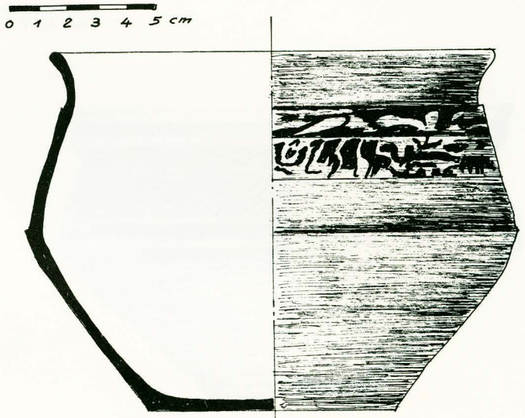


S.115
Noire

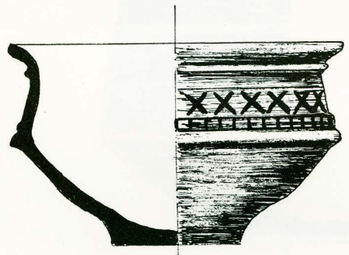
Ech: 1/2
0 1 2 3 4 5 cm



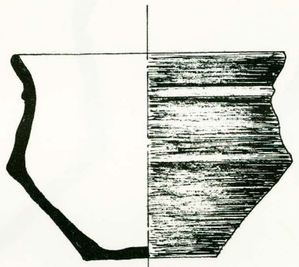
S.127
Blanche



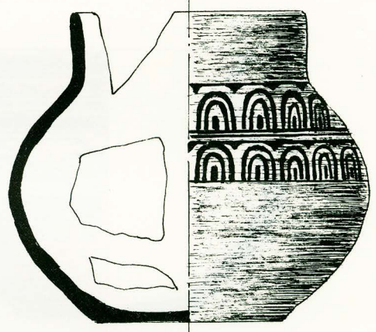
S.128
Noire



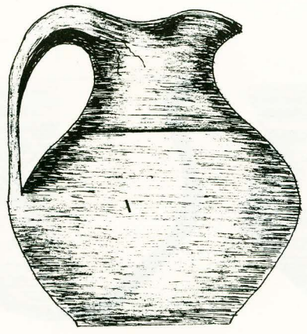
S.131
Grise



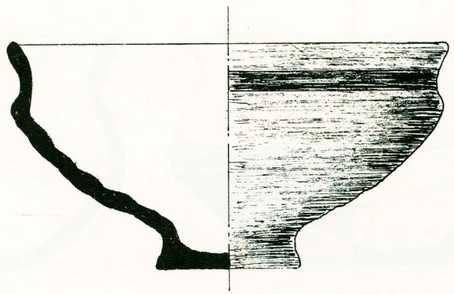
S.133
Noire



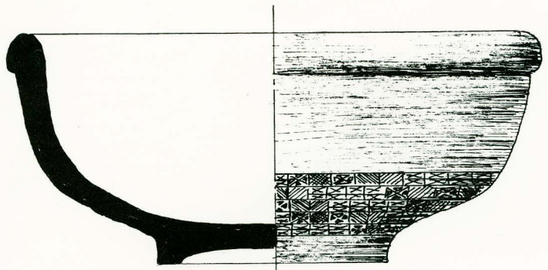
S.133a
Noire



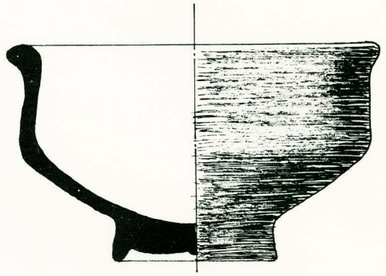
S.137
Ocre jaune



S.138
Grise

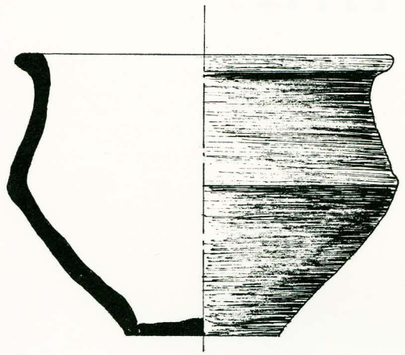


S.139
Sigillée

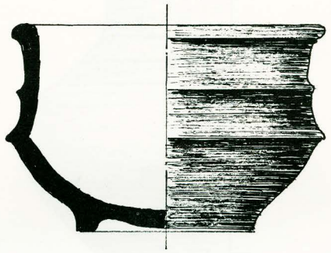


S.145
Noire

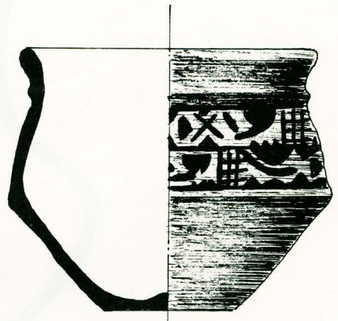
Ech: 1/2
0 1 2 3 4 5 cm



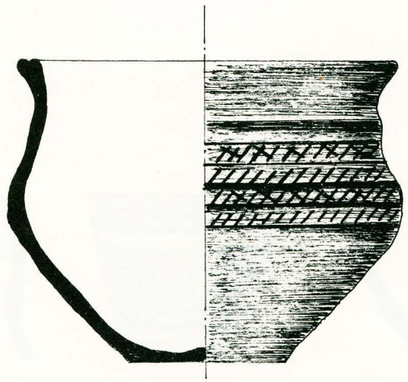
S.146
Rouge



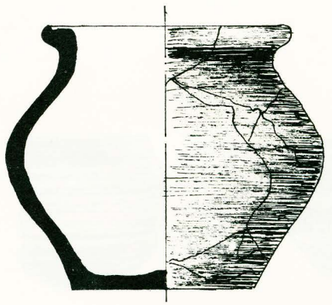
S.147
Noire



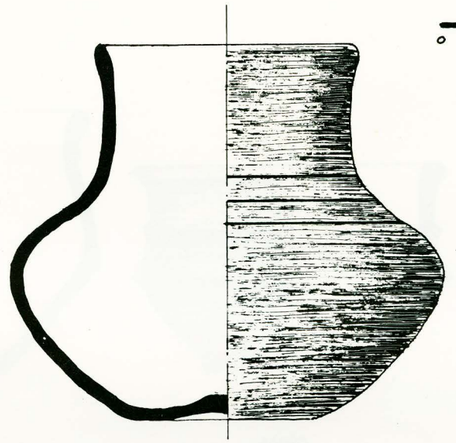
S.152
Grise



S.153
Noire

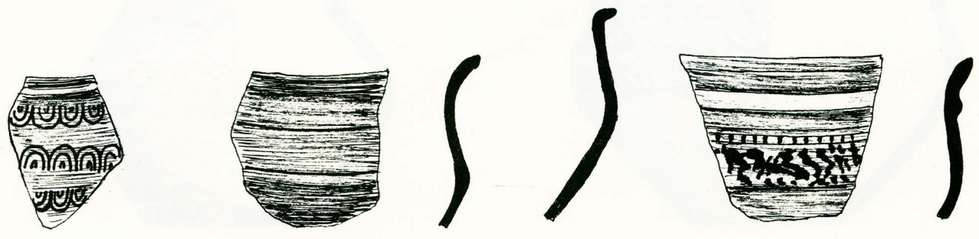


S.155
Grise



Ech: 1/2
0 1 2 3 4 5 cm

S. 155 a
Rose

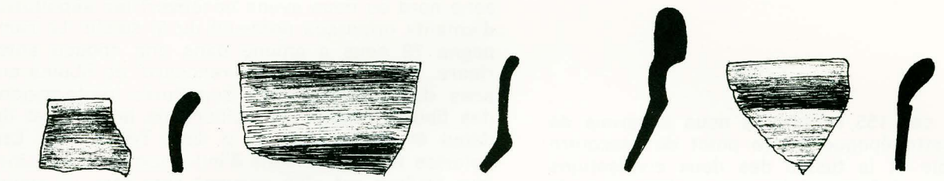


S.1
Noire

S.1
Noire

S.66
Grise

S. 85
Noire

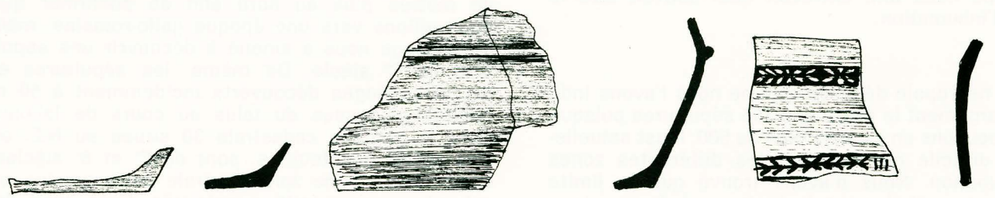


S.94
Ocre rose

S. 103
Blanche

S.109
Ocre rouge

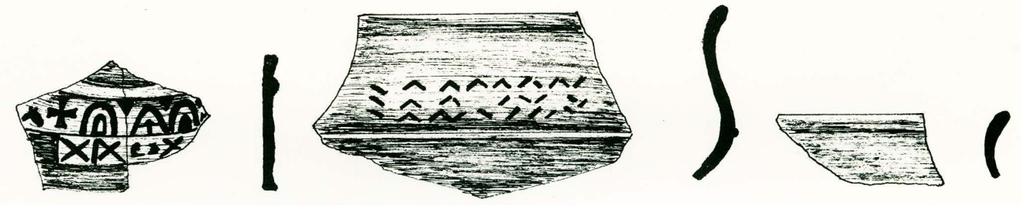
S. 118-119
Blanche



S. 118-119
Blanche

S. 118-119
Noire

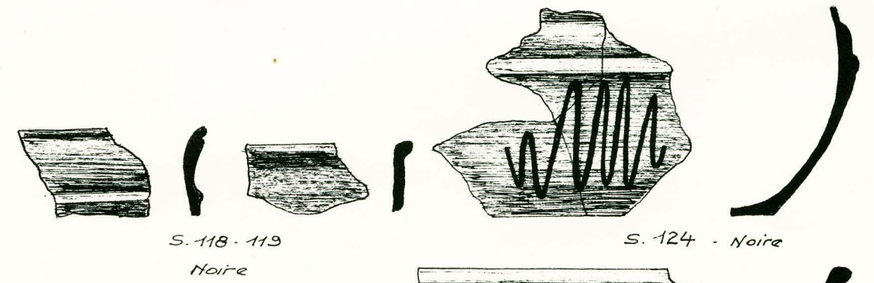
S. 118-119
Noire



S. 118-119
Noire

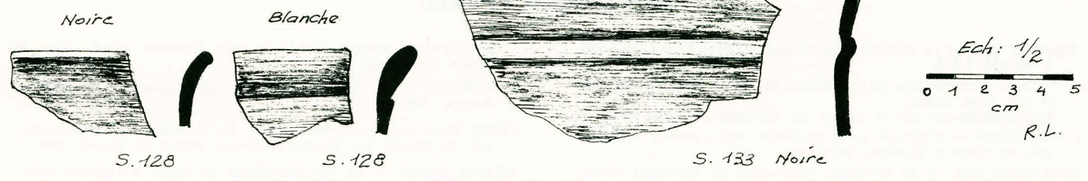
S. 118-119
Noire

S. 118-119
Grise



S. 118-119
Noire

S. 124 - Noire



Noire

Blanche

S. 128

S. 128

S. 133 Noire

Ech: 1/2
0 1 2 3 4 5
cm
R.L.

V. CONCLUSIONS

L'étude de ces 155 sépultures nous a permis de voir que cette époque fut le point de rencontre incontestable et la fusion des deux civilisations gallo-romaine et franque. Le viol de beaucoup de sépultures ne permet pas d'avoir une idée exacte du degré de richesse artistique de cette époque, mais les quelques belles sépultures qui y ont échappé nous font entrevoir quel pouvait être le rite d'inhumation.

Cette nécropole dépasse comme nous l'avons indiqué, largement le cadre des 155 sépultures puisque nous pouvons en espérer plus de 500. Il est actuellement difficile de discerner les différentes zones d'occupation. Nous n'avons trouvé que la limite ouest et partiellement la limite sud de ce cimetière. Assez grossièrement nous pouvons dire que la partie Ouest-Sud-Ouest est du 7e siècle, la zone Est, le long du talus, est du 6e siècle.

Les fouilles se poursuivent actuellement vers la zone nord où nous avons découvert les sépultures d'enfants orientées nord-sud du 6e siècle. La campagne 72 nous a amené dans une époque antérieure. Nous n'avons plus rencontré de fibules ansées digitées, mais les sépultures renfermaient des fibules rondes cloisonnées de la fin 5e et du début 6e siècle (Réf. 2, p. 296, Types 1-2). Les poteries funéraires sont d'influence gallo-romaine, leur couleur est plus souvent ocre rose ou rouge que noire.

Nous avons effectué un sondage à une trentaine de mètres plus au nord afin de confirmer que nous allions vers une époque gallo-romaine, mais ce sondage nous a amené à découvrir une sépulture du 7e siècle. De même, les sépultures et les sarcophages découverts incidemment à 50 m environ au-dessus du talus au cours de labours dans la parcelle cadastrale 30 située au N.E. du lieu actuel des fouilles, sont du 7e et 8e siècles. L'hypothèse d'une zone centrale gallo-romaine ou mérovingienne primitive entourée d'une zone datant du 6e puis d'une zone périphérique du 7e-8 siècle n'est pas à rejeter et pourrait se vérifier au cours des fouilles futures.

BIBLIOGRAPHIE

SALIN Edouard — *La civilation mérovingienne*, Paris-Picard, 1950-1959 4 vol. **réf 1 à 4**

GRAVES L. — *Statistiques de 35 cantons de l'Oise*, Beauvais 1827-1856 34 vol. avec cartes.
Précis statistique sur le canton de Clermont (Annuaire 1838)

L'ABBE RENET — *Excursion du 25 novembre 1885 - Société Académique de l'Oise à Beauvais*, Mémoires, T. XII.

BOULANGER M.C. — *Le cimetière mérovingien de Monceaux* (Oise), *dans Bulletin arcéologique, 1908* - Paris, Imprimerie nationale, 1909

Photographie aérienne I.G.N. Mission Clermont (Oise), Mars 63 Cliché 2311-023-024

TRANTESEAU B — *La damasquinure mérovingienne en Belgique*, Brugge, 1966.

COSTA Dominique — *Nantes, Musée Th. Dobrée : Art Mérovingien* ; vol. 10, Edition des musées nationaux, Palais du Louvre, 1964.

LELONG Charles — *La vie quotidienne en Gaule à l'époque mérovingienne*, Paris, Hachette, 1963.